



HAL
open science

**L'ARC DIT DE GORDIEN III A MUSTIS (LE KRIB),
TUNISIE. UN ARC MITHRIAQUE ET
HONORIFIQUE ... A LA COMMUNAUTE DE
MUSTIS**

Jacques Vérité

► **To cite this version:**

Jacques Vérité. L'ARC DIT DE GORDIEN III A MUSTIS (LE KRIB), TUNISIE. UN ARC MITHRIAQUE ET HONORIFIQUE ... A LA COMMUNAUTE DE MUSTIS. 2021. hal-03240142

HAL Id: hal-03240142

<https://hal.science/hal-03240142>

Preprint submitted on 27 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ARC DIT DE GORDIEN III A *MUSTIS* (LE KRIB), TUNISIE. UN ARC MITHRIAQUE ET HONORIFIQUE ... A LA COMMUNAUTE DE *MUSTIS*.

Jacques Vérité.

En 1988 j'ai publié un article dans la revue *Archéologia* sous le titre "Restauration d'un Arc romain en Tunisie" (arc de *Mustis*). Il faisait suite à un article précédent consacré à l'arc de Septime Sévère à Sbeitla (ancienne *Sufetula*), dont l'intention pédagogique était de décrire la méthode de travail qui permet à un architecte de restituer un monument, c'est-à-dire de représenter par le dessin son état présumé. Il s'agissait, à partir des études et des travaux sur l'arc de Gordien III à *Mustis*, de donner une suite à cette méthode de travail en montrant comment la restitution d'un monument devient l'instrument de base de sa restauration. Ce titre, s'il témoignait d'une intention pédagogique, faisait passer le sujet au second plan et n'était plus adapté aux moteurs de recherche. Par ailleurs cette publication est quasiment introuvable. Je la reprends, en conservant son aspect grand public, pour la déposer sur le site d'archivage HAL avec un nouveau titre, une réorganisation et augmentation des figures et photos et quelques compléments (utilisant le « je » à la place du « on » et en police times). J'y ajoute deux annexes. La première apporte quelques précisions sur le mausolée des *Julii* situé à proximité. La seconde intitulée « Du retour sur l'attique à un arc honorifique à la communauté de *Mustis* » est une étude du couronnement¹ de l'arc et une recherche des significations du monument ».

Cette dernière annexe reprend certaines données de ma publication de 2014 : « L'arc est de *Mustis* en Tunisie. Proposition de rectification d'une restauration erronée.

J'informe les éventuels lecteurs que j'ai pour projet de publier sur HAL les études détaillées du chantier sous un titre qui devrait être « L'arc dit de Gordien III à *Mustis* (Le Krib), Tunisie. Corpus des études de restauration ».

Les ruines de *Mustis* sont situées à 120 km à de Tunis, sur la route Tunis-Le Kef, à quelque distance d'un petit village, Le Krib². *Mustis*, ville de colonisation romaine fondée par Marius, est devenue municipale par le bienfait de Tibère. Son apogée date du début du III^e siècle, à l'époque où l'accession au trône impérial des empereurs africains a favorisé

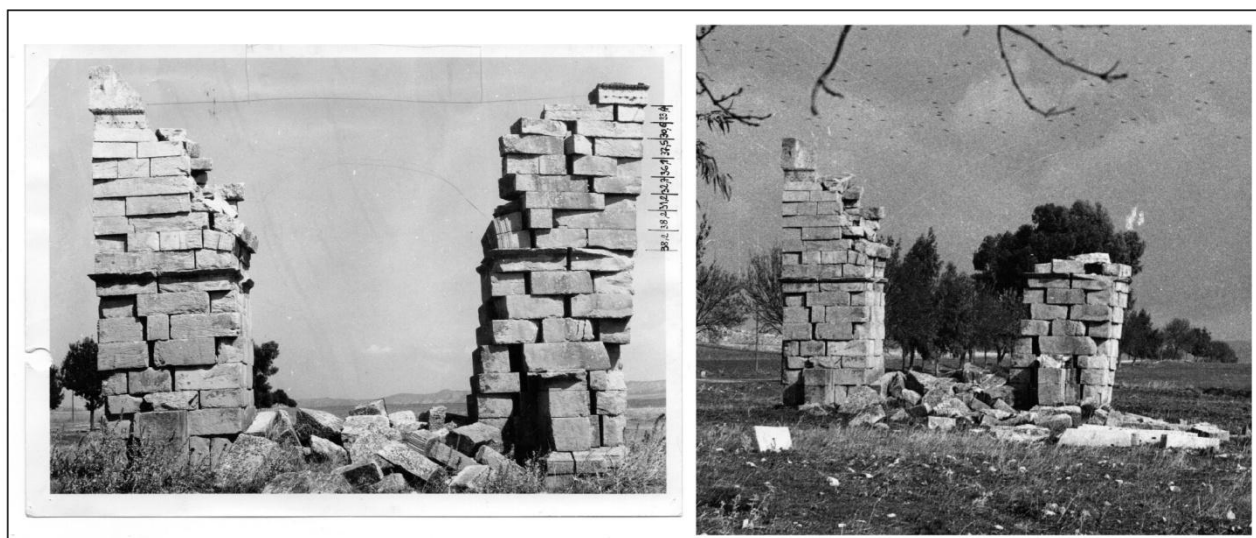


Figure 01. A gauche : Photo INAA : l'arc en 1964 (avec mes annotations d'étude).
Figure 02. A droite : l'arc en 1966.

¹ Dans cet article, couronnement recouvre à la fois l'assise de couronnement, les socles et les statues.

² Le Krib est devenu sous-préfecture !

l'embellissement des villes et la création de nombreux monuments. Sa décadence est rapide et, durant la période byzantine, la ville se réduit à un fort édifié avec les matériaux des constructions environnantes dont beaucoup étaient déjà ruinées. Elle disparaît ensuite de l'histoire mais le champ de ruines est encore appelé « Henchir (terrain) Mest ». Au XIX^e siècle, les archéologues retrouvent le nom de *Mustis*. Le site est alors peu spectaculaire. En 1858, Gustave Flaubert, qui préparait *Salammbô*, est sur les lieux et note à propos de l'arc : « Sidi Abd Er Rebou : restes d'un arc de triomphe (ou d'une porte) ; deux piédestaux de chaque côté, en larges pierres de taille ; une petite corniche à 12 pieds du sol environ. Il y en a un autre de même construction douze pas plus loin. Le santon du saint à côté, à droite. Pierres dispersées dans les environs...Plus loin restes d'une autre porte (ou arc de triomphe) »³. Un siècle plus tard, *Mustis* a peu changé sinon que les archéologues ont dégagé quelques rues, le forum, le marché et la citadelle byzantine. Les restes de l'arc de l'Est de la ville et du monument proche – il s'agit ici du mausolée des *Julii* – observés par Flaubert sont à peu près dans le même état lorsque, en 1966, alors que j'accomplis mon service militaire en coopération technique à l'Institut National d'Archéologie et d'Art, le Directeur du Service des Monuments Historiques, Monsieur Mohammed Fendri me confie la responsabilité de les restaurer. J'ai choisi, pour décrire ce travail, de le décomposer en trois phases : les analyses, les projets et le chantier.

LES ANALYSES DU MONUMENT.

Avant de restaurer l'arc il fallait retrouver son état original et les causes de sa ruine afin que sa reconstruction soit durable. La recherche a porté sur les témoignages historiques et, sur le terrain, par l'étude des vestiges sous la forme d'un inventaire détaillé des pierres et de sa méthode de construction.

La documentation.

En 1727, passant sur le site, T. Shaw notait : « Il y a là les ruines d'un fort bel arc de triomphe »⁴. Le témoignage est important puisque l'on sait ainsi que l'arc était déjà ruiné. Au XIX^e siècle les épigraphistes retrouvent trois fragments de la dédicace et des inscriptions : ils établissent que l'arc date de Gordien III (238-241) et donc de la période d'anarchie militaire succédant à la dynastie des Sévères. L'architecte H. Saladin⁵ publie en 1885 un croquis, une description des vestiges de l'arc, un relevé des fragments d'architecture et une restitution qui obéit aux lois classiques du genre : un entablement comprenant une architrave, une frise et une corniche est surmonté d'un attique avec base, corps comportant la dédicace de l'arc et corniche. Un dossier photographique établi en 1964 par le Service des Monuments Historiques montre que les ruines sont dans le même état qu'à la fin du XIX^e siècle. Il sera précieux car, à partir d'un ordre du Président Bourguiba qui estimait que la ruine donnait une mauvaise image du pays et qui avait demandé qu'elle soit détruite ou restaurée, une équipe d'ouvriers avait commencé, en 1965, la démolition du piédroit sud.

L'étude des pierres au sol et leur classement.

L'état des vestiges laissait supposer que l'arc s'était ouvert. Il devait donc y avoir une correspondance entre l'endroit où les pierres étaient tombées et leur place d'origine. Pour le vérifier, des relevés précis de la position des pierres au sol ont été établis en considérant qu'elles constituaient 3 couches superposées.

³ Flaubert G., *Voyage à Carthage*, ed. du Seuil, 1858.

⁴ Shaw T., *Voyages dans plusieurs parties de la Barbarie et du Levant*, La Haye, 1743.

⁵ Saladin H., *Missions en Tunisie*, Extraits des Archives des Missions, II, p. 548, fig. 155.

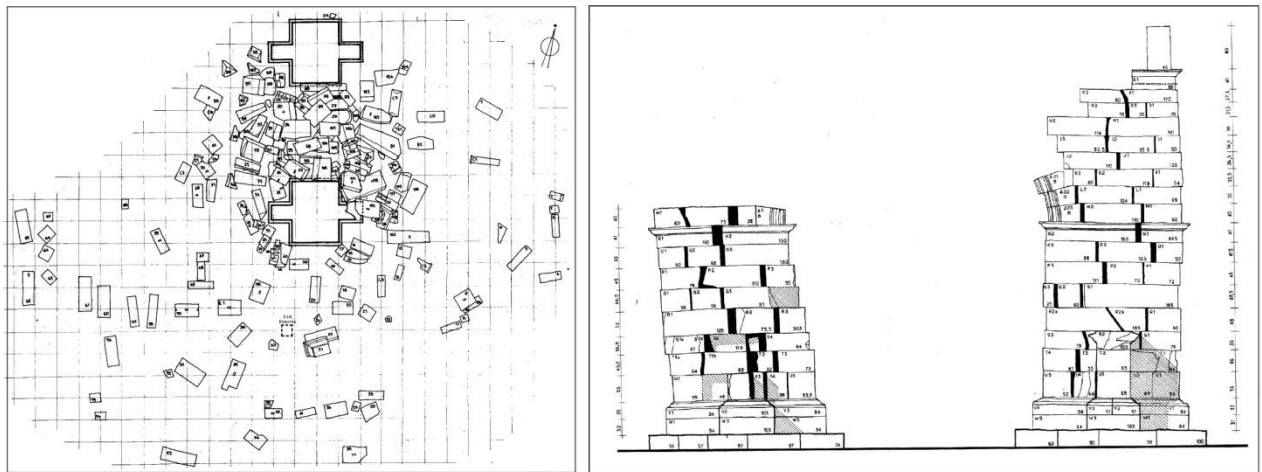


Figure 03. A gauche : Plan des pierres au sol, première couche. Avec CIK en 2^e couche.

Figure 04. A droite : Relevé de l'élévation des vestiges et numérotation pour démontage.

On a ensuite classé ces blocs à partir de plusieurs critères. Le premier type a été constitué par le repérage, à l'aide d'agrandissements des photos de 1964, des pierres démontées en 1965. Le second classement a porté sur les éléments décorés ou remarquables : colonnes, voussoirs, architrave, frise, corniche, boutisses. Enfin le troisième a consisté à rapprocher les pierres ayant la même hauteur d'assise (cette hauteur diminue au fur et à mesure que les assises sont plus élevées) et, dans une même assise, à regrouper celles qui avaient la même patine car, avant leur chute et en fonction de leur orientation, la pluie et le vent avaient eu le temps de modifier leur état de surface. Des informations importantes étaient aussi fournies par le trou de louve : il définissait le lit d'attente des pierres et permettait - il est toujours au centre de gravité du bloc - de restituer les dimensions de celles qui étaient cassées.

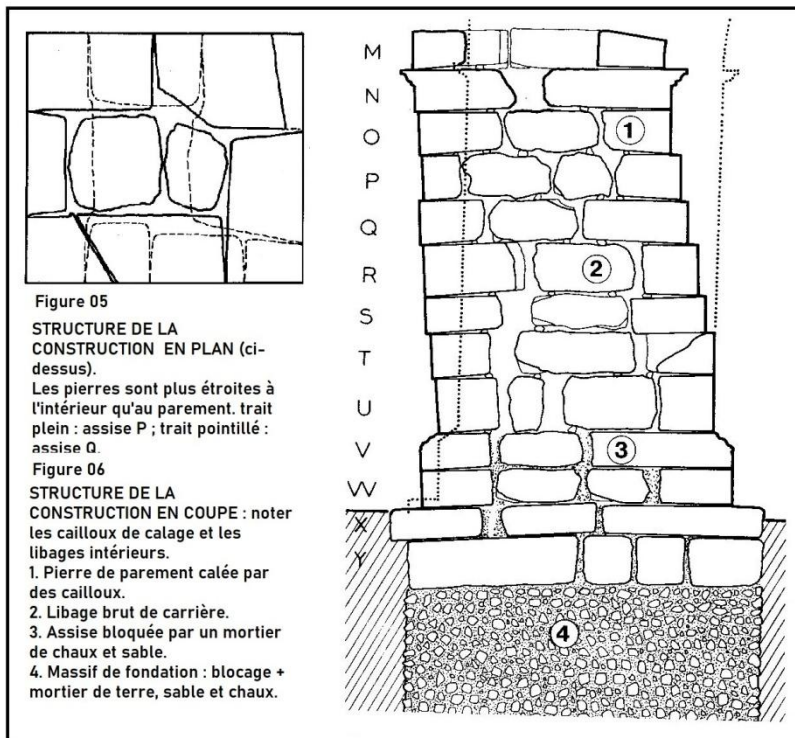
L'étude des vestiges et le démontage

On ne pouvait restaurer le monument tel qu'il était car il avait été gravement endommagé par un séisme. On a dessiné toutes les façades de la ruine, donné un n° à chaque pierre, démonté les assises et classé toutes les pierres.

La méthode de construction de l'arc.

La figure 06 illustre le texte ci-dessous jusqu'au niveau de l'imposte. Pour les parties supérieures de l'arc on trouvera des indications sur la figure 09.

- La fondation : les piédroits de l'arc reposaient sur un massif de blocage au mortier de terre et chaux descendant jusqu'à 4,5 m de profondeur, au niveau d'une couche d'argile grasse baignée, du moins en hiver, par la nappe phréatique. Le sérieux de cette fondation prouve que le maître d'œuvre de l'arc s'était méfié du sol sur lequel il allait construire.
- A 75 cm au dessous du niveau du sol antique, une assise de grands blocs de 50 cm de hauteur aux faces latérales retaillées était liée au mortier de chaux.
- Elle portait le socle du monument fait de dalles de 30 cm de haut liées, elles aussi, au mortier de chaux.
- Pour le soubassement, les deux assises suivantes (30 cm de hauteur environ), avaient leurs faces latérales taillées en dépouille mais leurs faces d'attente étaient horizontales et un mortier de chaux et sable remplissait les espaces libres.
- Au dessus les assises des piédroits ont été construites avec une méthode plus rudimentaire : la pierre était taillée en dépouille sur les faces latérales et la face de pose de manière à présenter, à l'intérieur de l'édifice, une hauteur et une largeur inférieures à celle du parement.



Elle était juste ébauchée à l'exception du parement dont les ciselures relevées étaient dressées. La mise en place se faisait par réglage en verticalité à l'aide de pinces et calage par cailloux et réglage du contact latéral réduit par la dépouille à quelques centimètres. L'espace restant entre les pierres de parement était rempli par des libages quasiment bruts de carrière calés eux-aussi avec des cailloux ou des recoups abandonnées à l'intérieur de la construction. On notera que l'appareil des piédroits n'est pas isodome puisqu'il comporte plusieurs hauteurs d'assises différentes.

- L'imposte, est appareillée avec des pierres aux lits de pose et d'attente parallèles. Ce soin particulier me semble venir du fait qu'elle est une assise de réglage du niveau sur lequel l'arc va être construit. Par contre, elles ont aussi été démaigrées latéralement pour faciliter la pose à l'appareilleur.
- L'arc, en plein cintre est formé de vingt trois claveaux y compris la clef de voûte. Ces claveaux, appareillés en tas de charge, ont des faces de pose et d'attente rayonnants. Leur longueur est déterminée par la hauteur d'assise à laquelle ils se raccordent à peu près verticalement. La zone de raccord entre les voussoirs et les assises est peu profonde ce qui diminue la stabilité.
- Les murs latéraux de l'arc sont œuvrés avec la même méthode que les piédroits à la différence que les assises ont des hauteurs variables plus faibles
- Les quatre assises supérieures ont la même qualité d'exécution que l'assise de l'imposte.

Les différentes méthodes de construction des assises sont le résultat des contraintes du chantier. Le maître d'œuvre a choisi de favoriser la stabilité avec la fondation, les quatre premières assises des pieds droits hourdées au mortier de chaux et les boutisses de l'attique chargées de relier les deux murs/façades. Les assises à moulures de la partie supérieure sont soignées parce qu'elles demandent une préparation au sol par les sculpteurs à laquelle s'ajoute, pour l'imposte, une fonction de nivellement. Leur travail exige deux plans de référence car elles sont préparées debout ou à l'envers. Afin qu'elles soient protégées au cours du chantier les pierres avec moulurations de l'imposte, du soubassement et du soubassement des avant-corps ont pu être appareillées inachevées et terminées sur le tas.

Les autres parties du corps de l'arc ont été traitées avec 3 faces à dépouille pour des raisons d'économie de temps et d'argent.

En intervenant dans le débat entre auteurs concernant les *ornementa*, je dirai qu'ils recouvrent l'intervention des sculpteurs dont le maître d'ouvrage doit tenir compte car, payés plus cher, ils font partie d'un budget à part. Sur l'arc de *Mustis* leur intervention concerne toutes les assises moulurées que l'on vient de signaler et sur les avant-corps les pierres moulurées du soubassement, la colonne complète et la partie supérieure.

LE PROJET DE RESTITUTION.

La quasi-totalité des éléments de l'arc avaient été retrouvés au sol. Il ne manquait que les chapiteaux dont il n'avait subsisté qu'un fragment de feuille que je n'ai pas assez protégé car il a disparu rapidement. La restauration était donc possible après étude d'un projet de restitution (comment était l'arc ?) et d'un projet de restauration (comment le reconstruire ?).

L'étude de restitution a été relativement simple car le piédroit nord conservait encore une pierre de la frise dont la hauteur d'assise correspondait aussi à celle des pierres portant la dédicace de l'arc. Au-dessus de cette frise, le classement des pierres au sol avait montré que l'on ne pouvait y superposer que deux assises complètes : une corniche, puis de grandes boutisses.

L'arc était loin d'obéir aux règles classiques de construction puisqu'il y manquait les assises d'un attique comme le restituait, par exemple, H. Saladin. Une recherche en bibliothèque avait été rassurante puisque le magnifique arc *quadrifons* de *Théveste* était lui aussi sans attique « classique ».

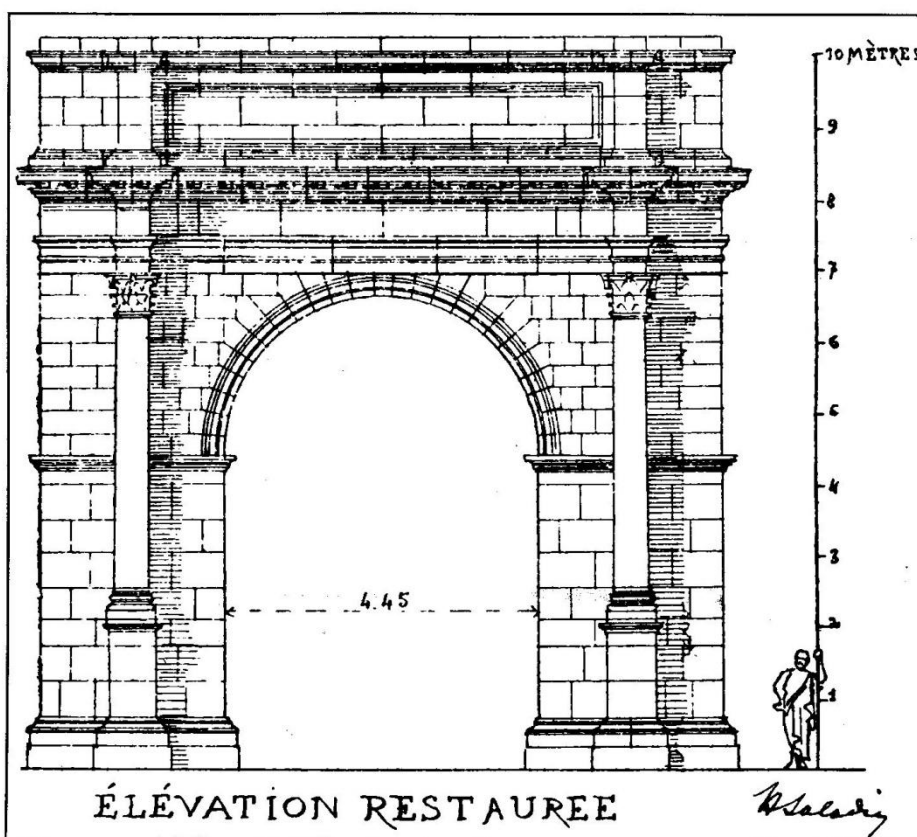


Figure 07 : Restitution de Saladin. L'attique canonique est erroné.

Par ailleurs, à l'époque, j'estimais que, s'ajoutant à la mauvaise méthode de construction de l'édifice, ce non respect des règles était le signe manifeste de la décadence de l'architecture romaine que l'on nous avait enseigné (sic).

Au-dessus de l'assise de boutisses il fallait restituer un socle pour des statues qui, selon l'inscription dédicatoire avaient été érigées pour orner l'arc. Deux pierres inscrites permettaient d'identifier ces statues : celle de l'empereur Gordien III et celle du génie de *Mustis*. A ce stade d'étude, sur les conseils d'A. Beschaouch on en plaçait une dans l'axe de chaque façade de l'arc.

On verra en Annexe 2 que cette analyse est fautive.

Commentaire : typologie et rareté de l'arc de Mustis. (rédaction 2021)

Le respect des données du terrain m'a conduit à restituer un arc dont il n'existe pas d'exemplaire similaire dans les 87 que j'ai examinés ou les 54 cités par N. Ferchiou. L'étude de Mme Leydier-Bareil limitée dans un espace temps réduit à une vingtaine d'années l'a conduite à conclure que par leur décor « chacun des arcs est unique » (p. 546). Lorsqu'elle tente une analyse typologique des arcs de Caracalla il lui faut 60 pages pour énoncer des critères de similitude sans qu'à aucun moment un de ces critères englobe la totalité des arcs. Cela me fait généraliser, en l'élargissant à l'architecture, son affirmation précédente ainsi : chaque arc est unique.

Si l'on veut caractériser l'unicité de l'architecture de l'arc de *Mustis* on peut en retenir les particularismes de l'entablement, du couronnement et des avant-corps.

Au moment de la conception de l'arc, le maître d'ouvrage en a défini le programme général que l'on retrouve noté dans la dédicace « *arcum + [a]d[il]es[t]is ornamentis omnibus cum imaginibus et] statuis* » (un arc avec tous les ornements, des images et des statues). Il précise ainsi qu'une relation d'inter-visibilité doit être établie entre ces éléments. Ayant choisi une longue dédicace et voulant la placer le plus bas possible, à la portée des passants, il a fait le choix d'une frise de grande hauteur. La partie supérieure en découle : la corniche canoniquement superposée portera des décors significatifs. L'attique sera supprimé pour donner une plus grande visibilité aux statues.

Je ne peux m'empêcher de penser que la similitude typologique entre l'arc de *Mustis* et le tétrapyle de *Théveste* (pour les dimensions de la frise et la suppression de l'attique) n'est pas fortuite et que le maître d'ouvrage de *Mustis* connaissait ce qui est un des plus beaux monuments du Haut Empire en Afrique. Il s'en serait inspiré pour solenniser son projet d'entrée de ville et je me demande même s'il n'avait pas eu l'intention de prévoir, comme à *Théveste*, un couronnement plus majestueux.

Une colonne dégagée exhaussée sur un piédestal placé au centre du piédroit soutient le retour d'entablement et même un retour du couronnement. Au début du III^e siècle, « la formule de la colonne seule n'a pas eu beaucoup de succès, seul l'arc de *Mustis*, dédié à Gordien, la reprend » (LBAM p. 535). Cependant il faut moduler cet avis car des avant-corps de toutes compositions existent depuis même l'origine des arcs dont la genèse est une porte encadrée de colonnes.

J'ajouterai enfin que ce qui fait aussi la rareté de cet arc est qu'il nous soit parvenu quasiment complet y compris au niveau du couronnement, ce qui est exceptionnel.

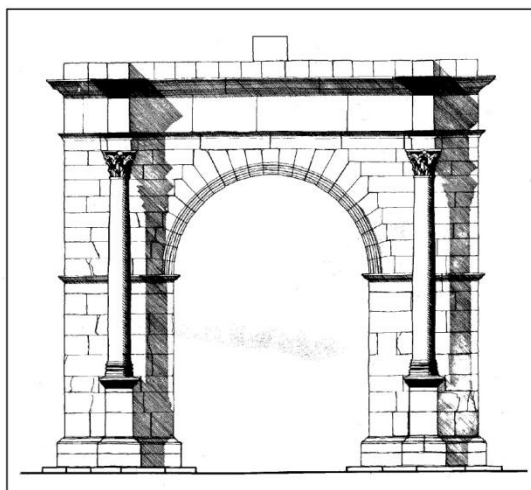


FIGURE 8 ci-dessus : PROJET DE RESTITUTION
(état initial du monument)

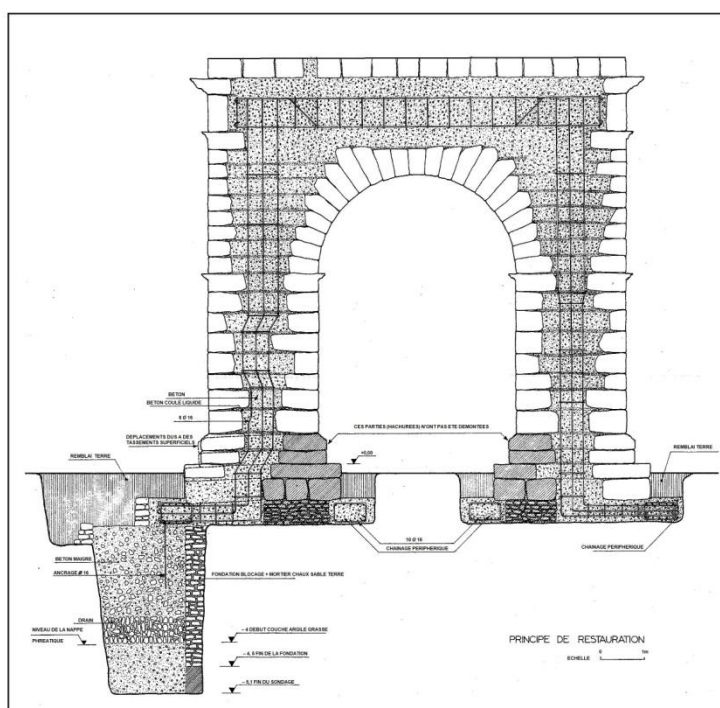


FIGURE 9 ci-contre : PROJET DE RESTAURATION

LE PROJET DE RESTAURATION.

Sur la base de l'étude de restitution de l'état initial j'ai établi un projet théorique de restauration c'est-à-dire une définition de ma méthode de consolidation qui éviterait un nouvel écroulement.

Malgré sa profondeur, la fondation posée sur de l'argile grasse ne pouvait être considérée comme fiable. Pour la rigidifier et augmenter sa surface d'appui au sol, on a introduit, en enlevant environ 30cm de blocage, deux semelles de béton de 1m de large sous la première assise de chaque piedroit et on les a reliées entre-elles.

Pour rigidifier la construction, un véritable château de cartes, qui s'est effondré lors d'un tremblement de terre, les libages intérieurs n'ont pas été repris et remplacés par un béton légèrement armé, travaillé en poutre au niveau de la frise inscrite. La pose des parements se fait, comme à l'origine, avec un calage de cailloux, mais ces cailloux sont bloqués dans un mortier de sable/ciment dont la consistance liquide lui permet de bloquer tous les vides. Les chapiteaux originaux ayant disparu, on a obtenu l'accord du responsable du site, A. Beschaouch et de l'INAA pour poser à leur place quatre chapiteaux d'une époque différente, légèrement plus petits (il leur manque 2cm environ) qui se trouvaient dans la citadelle byzantine de *Mustis*. Si ce choix nous a posé, à l'époque, quelques problèmes méthodologiques – la théorie de la restauration des monuments historiques s'oppose à l'emploi d'éléments n'appartenant pas au monument – les opinions des visiteurs en ont, depuis, confirmé le bien fondé : les professionnels reconnaissent immédiatement que par leur style ces chapiteaux n'appartiennent pas à l'arc tandis que ceux qui ne le savent pas ont le plaisir de voir un ensemble monumental complet.

LE CHANTIER.

Le rapport de la réunion préparatoire à l'opération est assez poétique : « [Les] opérations essentielles de démontage et remontage devront être exécutées avec le matériel adéquat et selon une organisation de chantier appropriée. D'après nos premières prévisions et en plus des échafaudages en tubes, il sera nécessaire d'utiliser notamment : un chevalet mobile portant un différentiel également mobile, une poutre d'acier type "differdinger". On nous disait donc que l'on allait avoir à se débrouiller pour créer un portique puisque, dans la Tunisie de 1966, il n'y avait pas de moyens mécaniques de levage autonomes. On avait été averti, par ailleurs, qu'il n'y avait pas de tailleur de pierres disponible, que les ouvriers étaient des chômeurs agricoles sans aucune connaissance du bâtiment et donc des monuments historiques, mais qu'un responsable de fouilles archéologiques, Mohamed Ben Mohamed, allait nous assister. C'était une bonne idée car, au moins au début des travaux il m'a servi d'interprète et il nous a appris à déplacer les pierres.

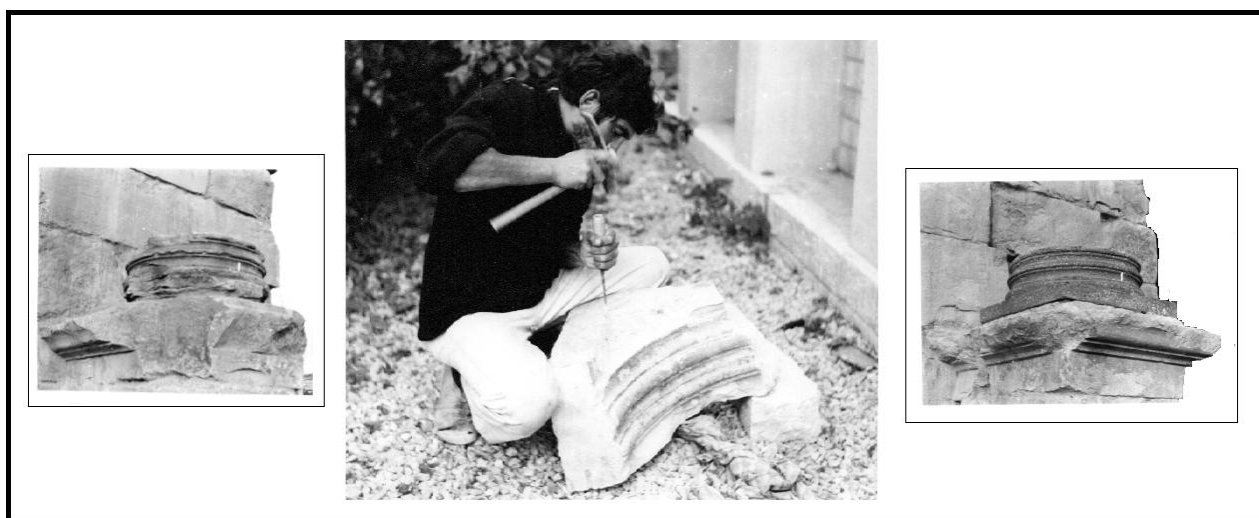


Figure 10. L'arc est démonté. Les pierres sont étalées et classées.

Le béton apparent des manques.

Faute de tailleur de pierre, la solution « béton » nous a paru évidente. Elle faisait partie intégrale de notre culture d'architecte contemporain et elle était plus facile à mettre en œuvre que la maçonnerie de moellons exigeant un réel savoir faire.

Les quelques pierres qui manquaient ont été remplacées en suivant plusieurs approches. Les éléments à décor (bases, architraves) ont été préfabriqués à partir de moulanges en plâtre des existants en béton de gravier 3/8 mm brossé après coulage. Pour les parties courantes, un essai en béton 3/8 sur le mausolée des *Julii* ne nous a pas satisfait car il nous est apparu évident qu'avec la patine la restauration⁶ ne se verrait plus : les traces de reprises ont disparu des monuments restaurés autrefois en pierre ou avec des mortiers de



11. Base antique. J. Vérité rectifiant le moulange. Base restituée en béton de gravier 3/8

chaux ce qui ne respecte pas la charte de Venise. Elles ont été coulées en place en béton de gravier 8/15mm retaillé pour faire apparaître les graviers destinés, avec le temps, à se patiner comme les pierres antiques mais à 2cm de profondeur pour qu'une ombre vienne bien marquer la restauration.

Lorsque l'on regarde des photos récentes de l'arc, on constate de grandes différences dans le vieillissement des bétons. Pour certains la patine a joué ; ils ont pris la couleur des pierres et le retrait de 2cm opère son rôle de marqueur de la restauration. Pour d'autres, par exemple l'avant-corps d'architrave façade est, côté sud, le béton est de couleur très foncée, quasiment noire, conséquence de l'utilisation de ciments importés durant une rupture de stock des usines tunisiennes.

L'essai de chèvre à treuil.

Pour le début des travaux, le Service des Monuments Historiques nous avait confié un chèvre tripode dont la hauteur d'emploi est très faible. On a essayé d'en utiliser un des pieds pour remonter les pierres du mausolée des *Julii* situé à proximité immédiate de l'arc en reproduisant le mât de charge des Romains à l'aide d'un montant et de cordages mises en tension. Le problème est que le levage doit se faire en dehors de l'endroit où la pierre doit être posée pour, ensuite, faire des tractions latérales pour la mettre en place. Ces tractions latérales se faisant sur un ensemble en charge exigent une parfaite coordination des modifications des tensions des cordages. Devant les difficultés pratiques et le danger induit, on y a rapidement renoncé et on en a conclu que les mâts de charge romains étaient activés par de bons professionnels.

⁶ Il s'agissait aussi de respecter la charte des Monuments Historiques demandant que les parties restaurées soient lisibles.

Le portique roulant.

Des wagonnets et des rails courbes ou tordus mis au rebut récupérés dans une mine de plomb, un poteau électrique en H acheté chez un ferrailleur à Tunis, des tubes d'échafaudage et des madriers ont été les matériaux du portique roulant *sui generis* du chantier. Les pierres étaient levées à l'aide d'un palan à main puis amenées au dessus de leur position définitive par déplacement du portique. Le béton était lui aussi élevé au palan ou, parfois à l'aide d'un câble passant dans une poulie

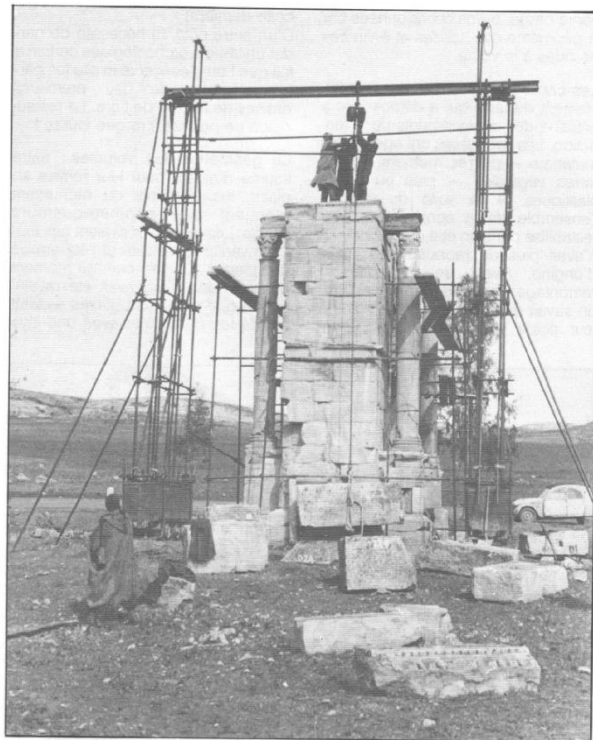


Figure 12. A gauche : Levage avec un tripode bricolé sur le modèle des mâts romains.

Figure 13. A droite : levage au palan de la plus lourde pierre de l'arc (2T).

placée en partie haute du portique et tirée par un tracteur ou mon automobile faisant les allers et retours nécessaires..

La Louve. Autre reprise d'une technique romaine mais avec succès cette fois, le levage des pierres a été fait avec une louve construite par le forgeron du village sur la base de notre dessin.

Le coffrage des fûts de colonnes.

Suivant leurs manques – un seul fût était entier – les fûts ont été complétés à l'aide d'un coffrage en deux parties construit avec des tôles clouées sur des gabarits positionnés tous les 50 cm. L'opération a été faite à l'endroit (la partie haute manquait), à l'envers (absence de partie basse) (voir photo 7) puis à l'horizontale pour remplacer la partie centrale qui avait disparu. Cette dernière opération n'a pas été facile. Il a fallu découper la tôle pour couler le béton et la structure du coffrage n'a pas tenu lors de l'opération de relevage.

Le choix en partie inférieure : conserver le témoignage d'un éventuel déplacement.

Le tremblement de terre qui a démolit l'arc a déplacé les fondations. A la suite du séisme, l'ensemble de la construction s'est re-stabilisé dans un état d'équilibre qui n'avait plus de rapports avec celui d'origine. Avant de procéder au remontage des piédroits de l'arc, on pouvait penser qu'ils n'étaient plus à leur place initiale (tout en ignorant cette dernière). D'un autre côté, la nécessité de garder un témoin archéologique a fait que l'on a conservé *in situ* les parties intérieures des deux premières assises de la baie de l'arc : la restauration ne pouvait-êtré que différente de l'état original.

La précision géométrique.

La mauvaise qualité d'exécution apparaît au premier regard : il n'y a aucune rigueur dans les hauteurs d'assises, ces dernières étant différentes d'un piédroit à l'autre. Les éléments du monument n'avaient pas une bonne géométrie. Les tailleurs n'avaient pas toujours vérifié la planéité et l'équerrage des pierres mais surtout lors de l'appareillage ils ajustaient les pierres les unes aux autres en assurant une planéité approximative de la face d'attente qui serait éventuellement modifiée lors de la pose de l'assise supérieure et en traitant les joints par essais successifs jusqu'à ce qu'il soient corrects. D'autre part, au moment de sa finition,

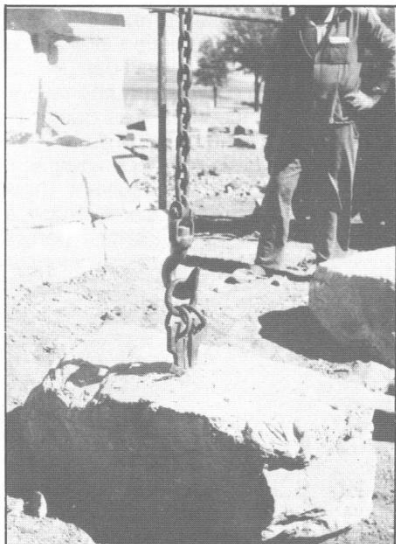
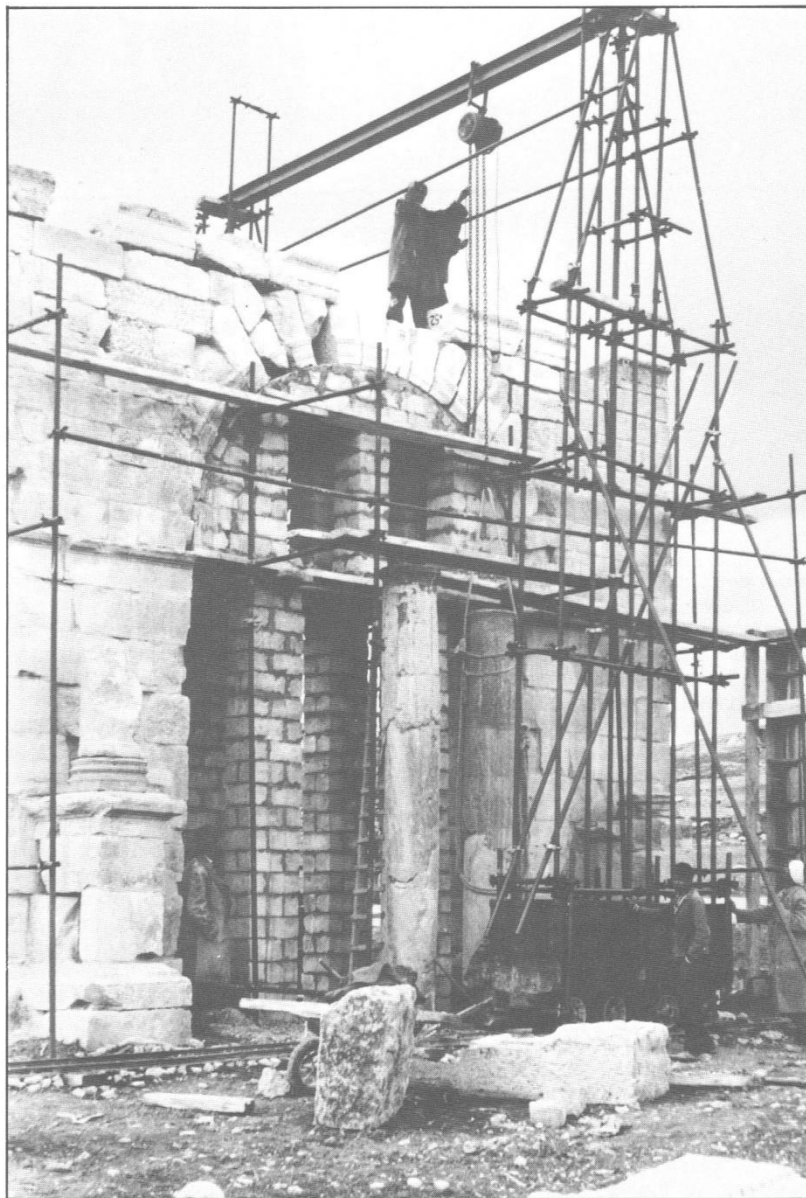


Figure 14. Ci-dessus : La louve.

Figure 15. A droite : Les fûts en cours de décoffrage.

Figure 16. Ci-dessous : Le sondage de la fondation en cours de remplissage et le ferrillage de la semelle en béton.



l'arc avait été ravalé, c'est-à-dire que des ouvriers avaient retailé les parements avec une laye, sorte de hache dont le ou les tranchants sont finement dentelés, pour lui donner une continuité d'aspect. Ce qui n'est pas du tout la même chose qu'une géométrie exacte car les surfaces sont légèrement courbes plutôt que planes. Cela n'est pas perçu car l'œil, et ce, d'autant plus qu'il est troublé par les multiples éléments décoratifs associés à la construction, admet des différences importantes de planéité. Les équerrages sont tous approximatifs ; les moulurations exécutées au sol l'ont été sur des pierres qui, mises en place, se sont avérées trop grandes, obligeant ainsi à des retailles obliques ; au niveau de



Figure 17 : Le remontage de l'arc.

l'imposte, les faces inférieures ont-elles aussi été reprises à l'outil - jusqu'à 3cm parfois - pour assurer une horizontalité du lit d'attente important à cet endroit puisqu'il concerne l'amorce de l'arc. A ces sources anciennes d'erreurs il faut ajouter celles dues aux fractures des pierres car il est exceptionnel - sauf à recouper les fragments ce que l'on ne voulait et pouvait pas faire - d'obtenir une réunion parfaite des deux parties d'une pierre brisée ou simplement fissurée. Devant l'impossibilité de retrouver la position relative exacte de chaque pierre on a décidé d'assurer les jointoiements par du mortier de sable et chaux. Mais pierre après pierre, calage après calage, des petites

erreurs se sont accumulées. Elles rendaient les réglages forts délicats. Plusieurs de ces derniers se sont terminés sur un compromis : ils étaient jugés valables lorsque, à l'œil, les défauts étaient jugés peu visibles.

La reconstruction de l'arc.

Compte tenu de ce qui précède, on attendait des difficultés importantes dans la mise en œuvre de l'arc. Faite à partir de dessins à l'échelle de 10cm par mètre, des maquettes de papier avaient confirmé cette appréhension. Mais avec les problèmes de géométrie que l'on vient d'évoquer, on comprendra que cette étude n'était pas suffisante d'autant plus que l'écartement des piédroits était supérieur à celui d'origine d'une valeur estimable entre 7 et 12 cm et que l'un des piédroits avait vrillé par rapport à l'autre⁷.

On dira seulement que les opérations de chantier ont été très délicates avec plusieurs démontages et montages à sec et des calages subtils avec cailloux et bétons. Il a fallu faire des reprises dissymétriques de notre coffrage car on a pu établir qu'au cours des travaux de construction d'origine, le cintre (l'échafaudage) destiné à supporter les voussoirs s'est plus affaissé d'un côté que de l'autre de 2,5cm.

RESTITUTION ET RESTAURATION (1988).

Une restauration n'est pas seulement l'application stricte d'une théorie. Celle de l'arc de Gordien III se caractérise autant par les décisions que l'on a prises que par celles imposées par les moyens humains ou les contraintes techniques. Le traitement des manques en béton en est un exemple clair.

Par rapport à une restitution qui n'en est qu'une image, une restauration fait ressurgir la vie de ceux qui ont voulu le construire. Avec la description de ces travaux on a vu le maître d'œuvre antique soigner les fondations comme s'il avait senti qu'il y aurait là, un jour, un problème. On a remarqué, au contraire, que la partie haute était construite comme un véritable château de cartes comme si l'entrepreneur avait été pris par le temps - ou qu'il avait voulu faire des économies. On a enfin été associés aux travaux du chantier romain avec le cintre qui s'affaisse (erreur de calcul de résistance ou économies encore !),

⁷ Je ne suis plus sûr de ces affirmations et en particulier sur le vrillage d'un piédroit. Après un regard rapide sur mes études de chantier mon hypothèse serait plutôt que, dès la construction, les piédroits ne sont pas parallèles. J'envisage une vérification de cette hypothèse et une étude de l'impact du séisme dans le futur texte « L'arc dit de Gordien III à *Mustis* (Le Krib), Tunisie. Corpus des études de restauration ».

le ravalement à la laye qui adoucit les fautes de pose et surtout la remarquable habileté des ouvriers qui, eux, savaient se servir de moyens de levage rudimentaires.

A la place d'un tas de pierres qui ne faisait pas « propre » il y a un monument qui rappelle qu'un flamine perpétuel (prêtre du culte impérial) de *Mustis* l'avait promis à sa ville et que le jour de sa dédicace, son gendre qui avait tenu à exécuter cette promesse après sa mort avait organisé des festivités avec cadeaux aux conseillers municipaux, banquets où étaient conviés l'ensemble des curies municipales et enfin des jeux gymniques pour les masses populaires.

L'inscription de l'arc dans le paysage est spectaculaire quand on vient de Carthage. Il semble être au milieu de nulle part car la cité romaine est dissimulée derrière un repli collinaire. Nul doute que cette impression a aussi été celle perçue dans l'antiquité. A la plus grande satisfaction des Mustitaniens, le voyageur était averti, plusieurs jours auparavant, que son parcours allait l'amener devant une merveille.



Figure 18 : L'arc et le mausolée en 1986.

ANNEXE 1 : LE MAUSOLEE DES JULII.

En 1966, le mausolée des *Julii* était très ruiné mais un certain nombre de pierres en provenant parmi lesquels l'inscription et une corniche gisaient à proximité. Une étude rapide a montré que la restauration n'était pas possible car rien ne permettait de définir leur position respective et leur niveau sur l'édifice. Afin de protéger ces quelques éléments, on a remonté, dès le début du chantier, une partie des murs du podium en remplaçant les deux pierres qui manquaient, par des blocs de béton avec un gravier 3/8 (cela signifie que le gravier ne passe dans un tamis de 3mm de maille et passe dans un tamis de 8mm de maille). On a constaté immédiatement que cette apparence serait trop proche de celle des pierres dès qu'il serait patiné ce qui nous a conduit aux choix commentés ci-dessus.

J'insiste sur le fait que cette intervention n'est pas une restauration mais, seulement, une sauvegarde des restes.

Je signale qu'au début du chantier, au moment du classement des pierres (phase d'analyse), un certain nombre de pierres n'ont pu être identifiées. Il est possible qu'elles aient appartenu aux parties supérieures du mausolée. A la fin du chantier elles ont été regroupées à proximité de la route.

Je fais remarquer, cela se voit en rapprochant la figure 18 de la figure 19, que le niveau du mausolée est situé 1,5 m au dessous de celui de l'arc.

Je précise enfin que lorsque l'on a dégagé la partie inférieure du mausolée, nous avons trouvé, à un niveau intermédiaire entre celui du mausolée et celui de l'arc, une tombe maçonnée en moellons et mortier de chaux dont j'ai signalé la présence à l'INAA.

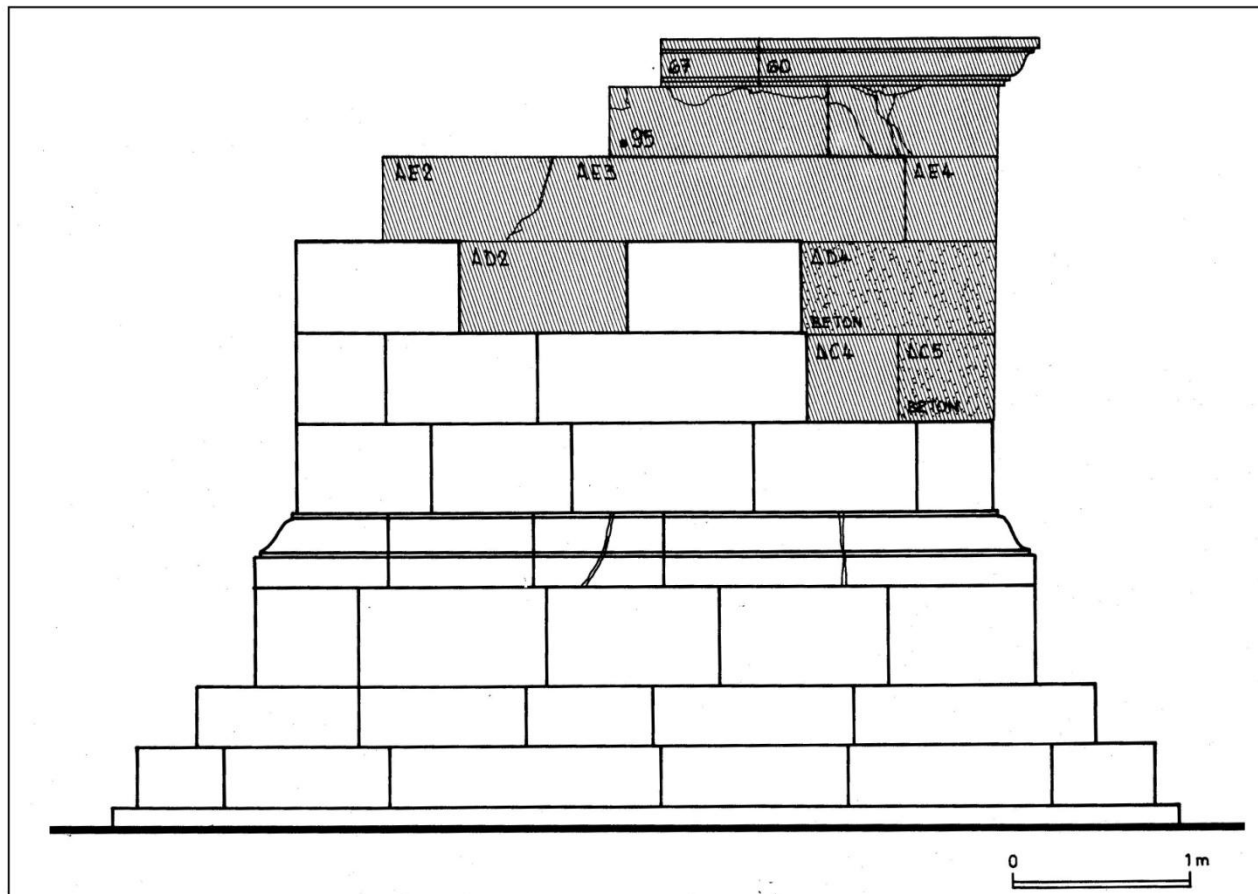


Figure 19. Façade nord du mausolée. En hachuré : pierres remontées. En hachuré+points : béton de gravier 3/8.

ANNEXE 2 : DU RETOUR SUR L'ATTIQUE A UN ARC HONORIFIQUE A LA COMMUNAUTE DE *MUSTIS*.

CHAPITRE 1 : RETOUR SUR L'ATTIQUE : RESUME DES EPISODES PRECEDENTS.

1968. Une fois le classement des pierres des assises de l'arc terminé, il restait un certain nombre de blocs. Un examen détaillé m'a permis de définir deux catégories. La première concernait des boutisses pouvant constituer l'assise complète supérieure du mausolée. La deuxième, quatre pierres de hauteur variable (entre 54 et 60 cm) qui pouvaient être attribués au couronnement :

- une pierre portant l'inscription « IMP GORDIANO AVG ».
- une pierre portant l'inscription « GENIO MUSTIS AVG ».
- une moitié (environ) d'une pierre anépigraphhe.

Ces trois pierres avaient été trouvées les unes à côté des autres au centre Est du niveau supérieur du tas de pierres (voir figure Annexe 2 01), ce qui ne donne aucune certitude quant à leur position originale car, faciles d'accès et inscrites, elles avaient pu être déplacées au fil du temps.

- une pierre portant l'inscription « C-I-K ». Elle était enterrée à faible profondeur à 4m au sud du piédroit sud ce qui, là non plus, ne permet pas de définir sa position d'origine (voir figure 03). A la fin du chantier j'ai fait poser la pierre « GENIO MVTIS » dans l'axe de la façade est et la « IMP GORDIANO » dans l'axe de la façade ouest.

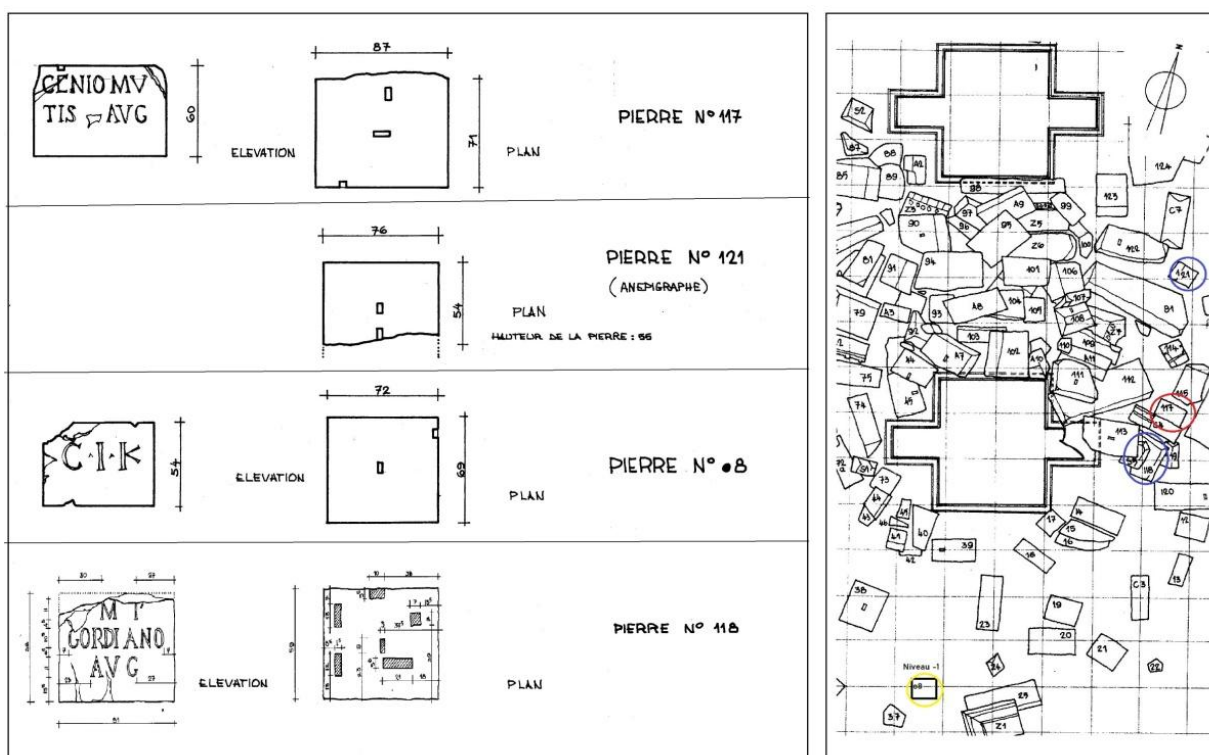


Figure Annexe 2 01 : Inventaire des pierres du couronnement et leur position au sol

2014. J'ai déposé en ligne l'article « L'arc est de *Mustis* en Tunisie. Proposition de Proposition de rectification d'une restauration erronée » établi (en 1975) à partir de l'exemple typologique de l'arc d'Hadrien à Athènes et du concept d'arc communal de

Frothingham⁸. L'arc d'Hadrien à Athènes porte deux inscriptions. L'une est du côté de l'Acropole et de la vieille ville et dit : « Ici, est Athènes, l'ancienne ville de Thésée ». La seconde est du côté opposé où la ville fut étendue par Hadrien et indique : « Ici, est la ville d'Hadrien et non plus celle de Thésée ». L'arc est marqueur d'espace, limite à franchir, avec une fonction urbanistique.

En corrélant cette idée avec le cas particulier de l'implantation d'un arc éloigné du centre de la ville, l'arc de *Mustis* entrerait dans le type « d'arc communal » établi par Frothingham au début du XX^e siècle :

- il est à cheval sur la route au point où elle pénètre dans la ville. L'arc serait situé sur la ligne du *pomœrium* de *Mustis* ce qui expliquerait d'abord pourquoi il est aussi éloigné du centre de la ville, ensuite pourquoi il en existe un second à la sortie de la ville ;
- il marquerait le début de la juridiction rurale d'où l'inscription marquant le territoire de Carthage (C.I.K. = *Colonia Iulia Kartago*) ;
- il indiquerait le début de la juridiction urbaine en portant la statue du patron de la ville (*Genio Mustis Aug*).

J'ai alors proposé une nouvelle disposition de l'attique : « côté est de l'arc, c'est-à-dire de celui où l'on arrivait à *Mustis* on voyait les statues de l'empereur Gordien III et du Génie de la ville (marqueur du début de la juridiction urbaine) ; côté ouest du monument se trouvait l'inscription C.I.K. indiquant le début de la juridiction rurale et le quatrième socle dont je supposais qu'il était celui de la statue du commanditaire ». (voir figure Annexe 2 07).

2021. A. C., de l'université de Jendouba, m'a écrit pour me demander des informations sur la pierre C.I.K.. Sans émettre d'hypothèse, il appuyé façon insistante sa requête sur un article, pour le moins désobligeant à mon égard, de N. Ferchiou contestant ma restauration. Je travaillais alors à une nouvelle écriture de mon étude de l'arc nord de Sbeitla, car, ayant consulté « arc » en ligne, j'avais trouvé la remarquable thèse de Mme Leydier-Bareil qui traitait le sujet. Cette thèse m'a donné envie de reprendre ma publication de 1988 de l'arc de *Mustis* et de la prolonger par un essai de recherche de la signification de l'arc.

CHAPITRE 2 : PROPOSITION DE COURONNEMENT DE N. FERCHIOU.

Écrit en 1975, édité en 1985 l'article de N. Ferchiou aurait dû publier mes documents contractuellement laissés à l'INAA. Au lieu de cela, l'article est consacré à des soi-disantes recherches (typologie ou tracés directeurs) et à une proposition de restitution de l'attique établie à partir d'une description détaillée des décors de la corniche construite sur le présumé que je n'ai pu que me tromper.

Je vais consacrer ces lignes au démontage des procédés utilisés car, au final, il apporte un argument de plus à ma proposition de restitution de 2014 de l'attique.

2.1. L'avis de l'auteur.

Cela exige une citation assez longue dans laquelle l'auteur, à partir de la description des décors de la corniche de l'entablement, remet en cause son remontage.

« ...un clivage assez net se produit entre les sujets guerriers et ceux liés à la végétation et au cycle dionysiaque. Or il faut rappeler ici deux faits : d'une part, l'arc de Gordien III marquait le passage à travers la frontière qui séparait le territoire mustitain de celui de la *Colonia Julia Concordia Karthago*. D'autre part, la ville de *Mustis* était mise sous la protection de Pluton Frugifer, qui était son *Genius*.

Il semble donc tout à fait plausible de rapporter au pouvoir impérial et à Carthage les thèmes militaires, tandis que les autres sont ceux de la cité limitrophe. Ils permettent ainsi d'illustrer la personnalité de Pluton mustitain.... Dans le cadre d'une telle interprétation, la restauration effectuée il y a une vingtaine d'années serait erronée en ce qui concerne

⁸ Frothingham A. L., *De la véritable signification des monuments romains qu'on appelle arcs de triomphe*, 1905.

l'ordre des blocs de corniche; en effet, les armes ont été tournées vers la ville, et les fruits vers Carthage ; or, d'une part, Monsieur Vérité nous a dit que les blocs étaient trop bouleversés pour que ni lui, ni le chercheur alors responsable aient songé à tenir compte de leurs points de chute ; d'autre part, il est très net que certains éléments ne raccordent pas exactement entre eux dans leur disposition actuelle (pl. XV et XVI) ; nous trouvons donc là confirmation de notre hypothèse ». (FN p. 111-112).

2.2. Démontages de cet argumentaire.

2.2.1. « Monsieur Vérité nous a dit que les blocs étaient trop bouleversés...[pour] tenir compte de leurs points de chute ».

Pour expliquer ce que j'ai pu lui avoir dit, je vais prendre deux exemples des difficultés rencontrées et des méthodes utilisées pour les résoudre.

Exemple 1 : le couronnement.

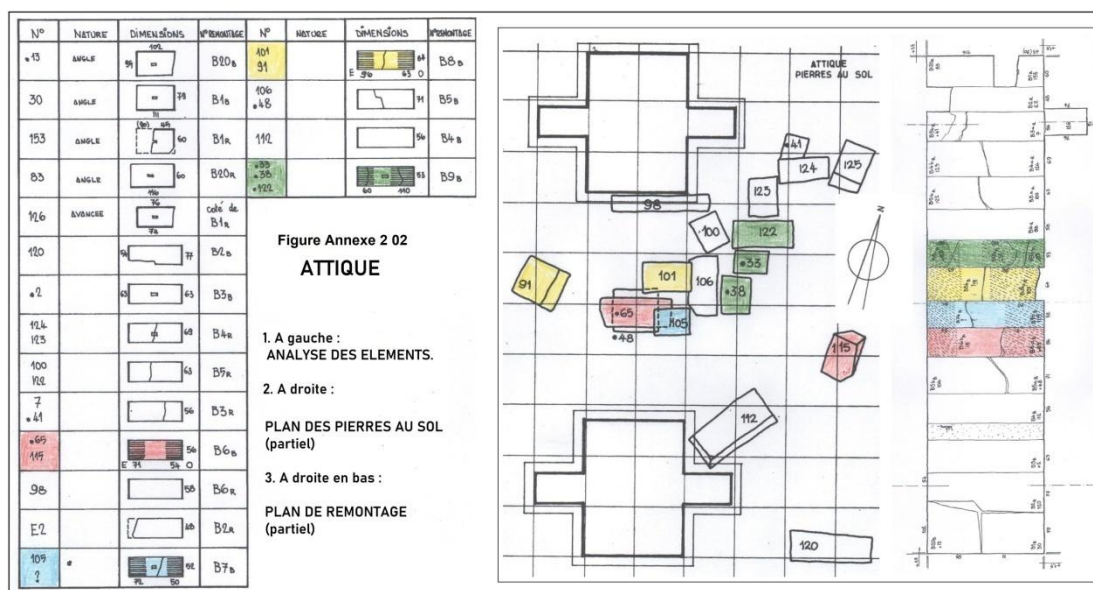


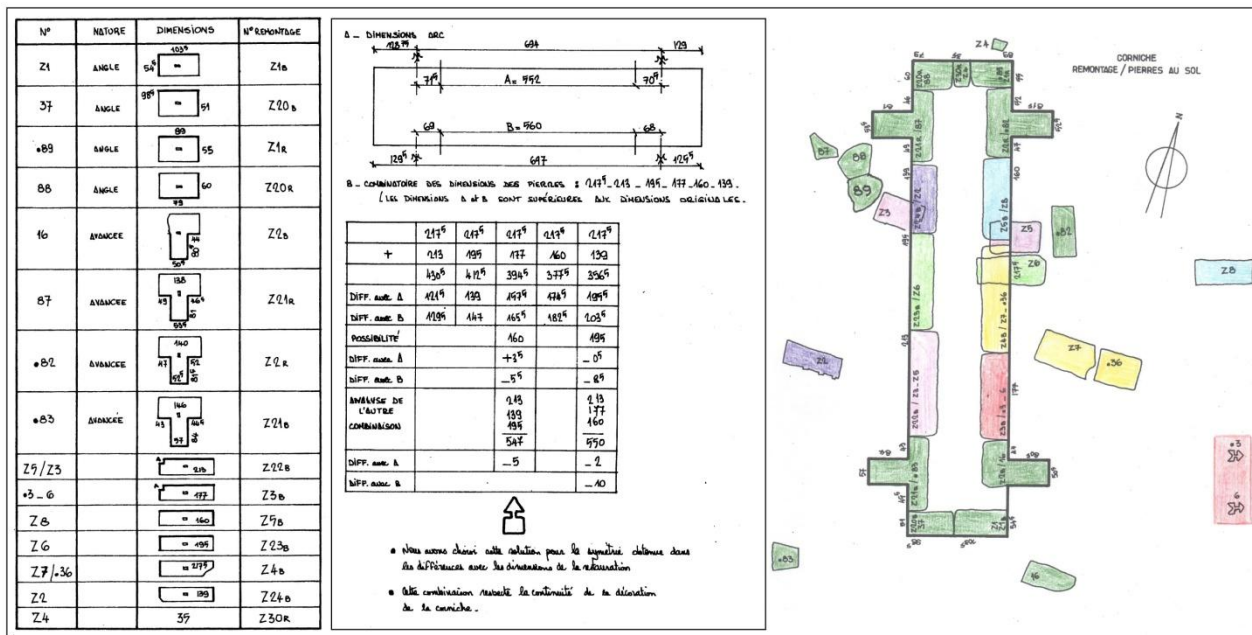
Figure Annexe 2 02 Etude de restitution de la partie centrale du couronnement.

Pour chaque assise j'ai établi la liste des éléments avec leurs dimensions, leurs parements et leur n° au sol. Je sais que plus la pierre est dans les couches inférieures, plus il y a de chances qu'elle n'ait pas été déplacée au fil du temps. Il est évident que la partie centrale de l'arc est la première qui est tombée lorsque l'arc s'est ouvert. Je suis particulièrement intéressé par les quatre boutisses retaillées en lit d'attente définissant la position des socles. Sur le plan des pierres au sol on voit que la chute s'est plutôt faite vers le nord-est. Je peux alors restituer ces 4 boutisses à partir de leurs fragments suivant l'ordre du dessin : vert, jaune, bleu, rouge (la restitution vert, jaune, rouge, bleu est plausible mais ne change rien au niveau de mon analyse du couronnement). En guise de vérification je note que les retailles des deux boutisses extérieures sont de mêmes dimensions que sur celles qui les jouxtent. Le remontage de la partie centrale de cette assise est donc relativement facile. Il n'en a pas été de même pour la suite Par exemple, les pierres 13 et 30 formant la façade sud de l'assise ne sont plus à proximité de leur point de chute alors que la 120 qui les jouxte y était encore. Les quatre boutisses centrales et les extrémités sont en position obligée. Les autres ont été remontées à partir de leur position et du calcul du cumul de leurs largeurs.

Exemplen2 : la corniche.

Pour la corniche de l'entablement (figure Annexe 2 03) la méthode d'étude des pierres au sol a été totalement différente. La liste des éléments est réduite à 4 angles, 4 avant corps

et 6 pierres à 1 parement (10 en comptant les pierres cassées). Les huit premières aux



INVENTAIRE
Figure Annexe 2 03

CALCUL DE PROBABILITES

POSITION AU SOL ET REMONTAGE

formats caractéristiques sont facilement identifiables puisque séparées en deux groupes au nord et au sud, à proximité de leur position d'origine. Elles sont colorées en vert foncé sur les deux plans (pierres au sol et remontage). Il ne peut y avoir de doute sur leur restitution.

Pour trouver la position de remontage des 6 pierres centrales j'ai commencé par la Z7+ n° o36. L'état de sa patine la situait en façade Est. Elle avait donc chuté quasi verticalement. Pour les 5 restantes, le plan de chute ne donnait plus d'indications certaines.

J'ai fait une étude de probabilité à partir de leurs dimensions (voir en détail sur la Figure Annexe 2 03). Elle a eu pour résultat de définir une solution : rouge, jaune, bleu clair à l'est. J'ai vérifié que leurs dimensions permettaient d'assembler les 3 pierres résiduelles à l'ouest. Ensuite, seulement, j'ai vérifié la continuité des raccords entre toutes les pierres (modénatures et décors), y compris avec les avant-corps aux positions indubitables pour proposer, à l'ouest, la solution dessinée en rose, vert clair et violet.

Le plan des pierres au sol montre, pour cette assise, une tendance à l'écroulement des parties centrales hautes vers le nord-est et des parties sud vers le sud. On notera que ces indications sont insuffisantes pour établir une proposition de remontage. Il est intéressant de relever la position éloignée de l'arc des deux fragments n°o3+n°6 dont j'attribue le déplacement aux soldats du génie afin que H. Saladin puisse la dessiner confortablement.

Conclusion de ces deux exemples :

- L'écroulement obéit aux lois du hasard (dans le jeu du mikado les baguettes ne tombent jamais de la même façon). Même dans la couche des pierres au sol la plus profonde, il n'y pas de règle nette.
- La ruine du monument a commencé lors d'un séisme mais a continué au fil du temps et des intempéries. Les pierres sont tombées avec des rebondissements aléatoires : j'ai parfois retrouvé deux fragments du même bloc éloignés l'un de l'autre.
- Enfin les visiteurs, architectes, archéologues, et surtout les épigraphistes ont déplacé les pierres au sol.

C'est cette conclusion que j'ai expliquée à Mme Ferchiou. Donc elle a déformé mes paroles.

2.2.2. « ... d'autre part, il est très net que certains éléments ne raccordent pas exactement entre eux dans leur disposition actuelle (pl. VI et XVI) »

Les deux cas présentés comme inexacts appartiennent aux extrémités de la façade Est dont on a vu sur la figure Annexe 2 03 que la position de remontage était en relation indéniable avec la position au sol. Sur la pl. VI, le décalage de l'ordre de 4 cm en hauteur entre l'avant-corps (n° 083) et l'angle (n° 37) n'est pas une interruption de la continuité du décor. Cela doit être le produit une erreur de pose dont la source se trouve certainement dans le raccord, sur l'autre face latérale, avec la Z1. C'est un cas typique de ce que j'ai déjà décrit ci-dessus : « Plusieurs [réglages] se sont terminés sur un compromis : ils étaient jugés valables lorsque, à l'œil, les défauts étaient jugés peu visibles ».

Sur la pl. XVI il manque 1cm à un oge sur une face qui s'est partiellement fracturée dans sa chute augmentant ainsi l'impression d'erreur. Ce cm qui manque est le résultat d'un ajustement de pose effectué lors de l'appareillage de la construction **d'origine** entre deux pierres travaillées au sol.

Conclusion : Ces broutilles ne sont pas des arguments valables : un simple examen des deux façades de la corniche montre combien les pierres ont souffert dans leur chute et explique les difficultés à les repositionner. Le remontage aurait été contestable s'il y avait eu un doute dans ma méthode d'analyse du repositionnement et surtout s'il y avait eu une rupture dans la continuité de la cohérence des moulures et décors.

En conclusion, **ma restauration de la corniche et du couronnement est proche de son état d'origine**.

Paradoxalement je vais montrer que l'étude des décors de la corniche donne un argument de plus à ma proposition de restitution du couronnement de 2014.

CHAPITRE 3 : LE COURONNEMENT AVEC QUATRE SOCLES, AU DESSUS DES DECORS ASYMETRIQUES DE LA CORNICHE ET LA OU LES DEDICACES.

3.1. La documentation

L'arc de Gordien III de *Mustis* est quasiment complet puisqu'une grande partie du couronnement est connue. Ce cas étant exceptionnel, il est inutile de tenter une approche typologique pour établir une restitution car les rares propositions existantes sur ce sujet sont élaborées à partir de fragments de statues, de l'épigraphie, les écrits ou la numismatique, inexistantes ici.

Par contre il y a des éléments importants pour construire une analyse :

A. Les 4 « socles » dont 3 inscrits décrits ci-dessus.

B. La ou les dédicaces de l'arc.

Je n'ai pas trouvé de restitution valable (celle de l'Université de Heidelberg est erronée), je donne ici ma copie de la dédicace de la frise

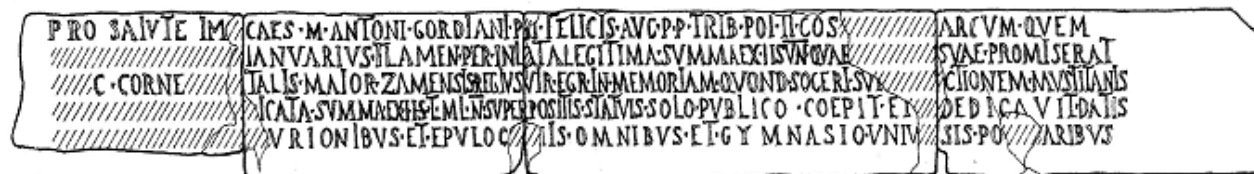


Figure Annexe 2 04. Copie J. Vérité de la dédicace.

Là où le problème se complique c'est lorsque A. Beschouch évoque en 1969 la découverte du 4^e fragment de la frise : « La nouvelle lecture de la dédicace nous apprend 1° que l'arc date de l'année 239 ; 2° qu'il a été promis par un flamme perpétuel de *Mustis*. Fait notable le montant de la promesse de base n'est que le dixième (V m. N. HS) de la somme ajoutée pour la construction de l'édifice (L m. n. HS) ; 3° qu'il n'a pu être construit qu'après la mort du flamme. L'exécuteur de la promesse fut son gendre, un homme de *Zama Regia* ». (AB 1968)

En 1981 il cite une autre dédicace : « A la sortie de *Mustis*, en direction de Carthage, se dresse l'arc, dit de Gordien III — qu'une inscription récemment découverte date exactement de l'année 239 ». (*Pro salute Imp. Caes. M. Antoni Gordiani Pii Felicis Aug., p. p., trib. pot. II, cos., procos.*) ». (AB 1981, p. 108)

Il y a bien la datation de 239 mais, malheureusement, A. Beschaouch ne précise pas où cette pierre a été trouvée, ni son lien direct avec l'arc, ni même une hypothèse d'explication de sa présence et il écrit « récemment découverte » en 1981 alors qu'il a, dès 1968, daté l'arc de 239 ce qui n'est pas lisible sur la dédicace de la frise.

C. La description des caissons de la corniche par N. Ferchiou et son analyse bipolaire : motifs guerriers/Pluton Frugifer que je résume ainsi :

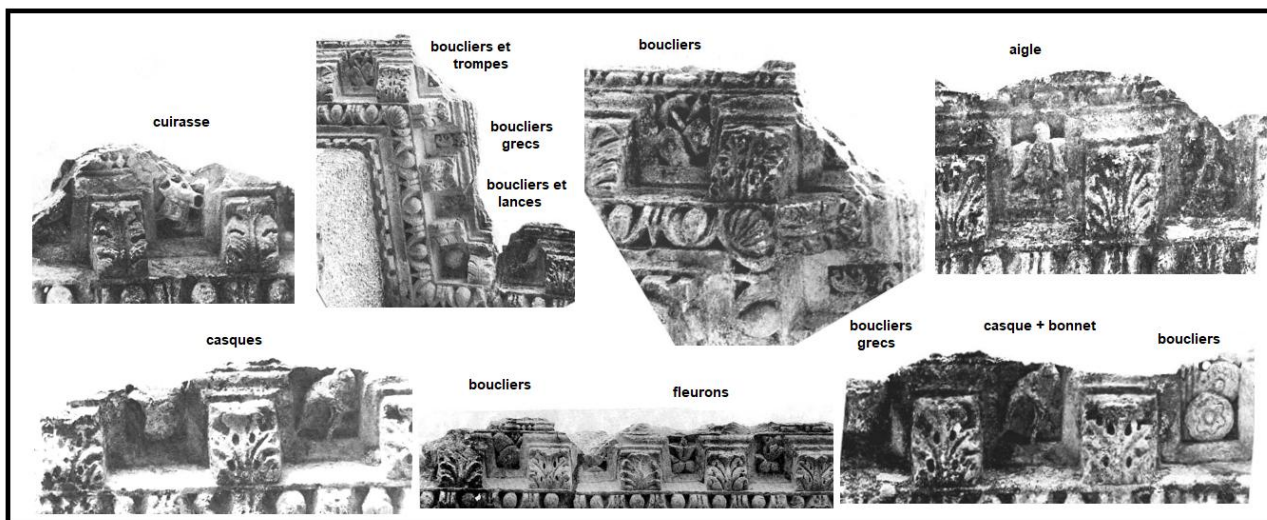


Figure Annexe 2 05 : les motifs guerriers (montage d'après les photos de N. Ferchiou)

- Les motifs guerriers sont longuement décrits (FN p. 107-110). Il y a des boucliers dont certains reproduisent des modèles grecs, des casques, une cuirasse, des javelots, des instruments de musique, des armes offensives, un aigle.
- Les motifs « Pluton Frugifer » sont recensés et analysés ainsi : « fleurs et fruits, cornes d'abondance, corbeilles s'accordent bien avec son caractère chtonien, son

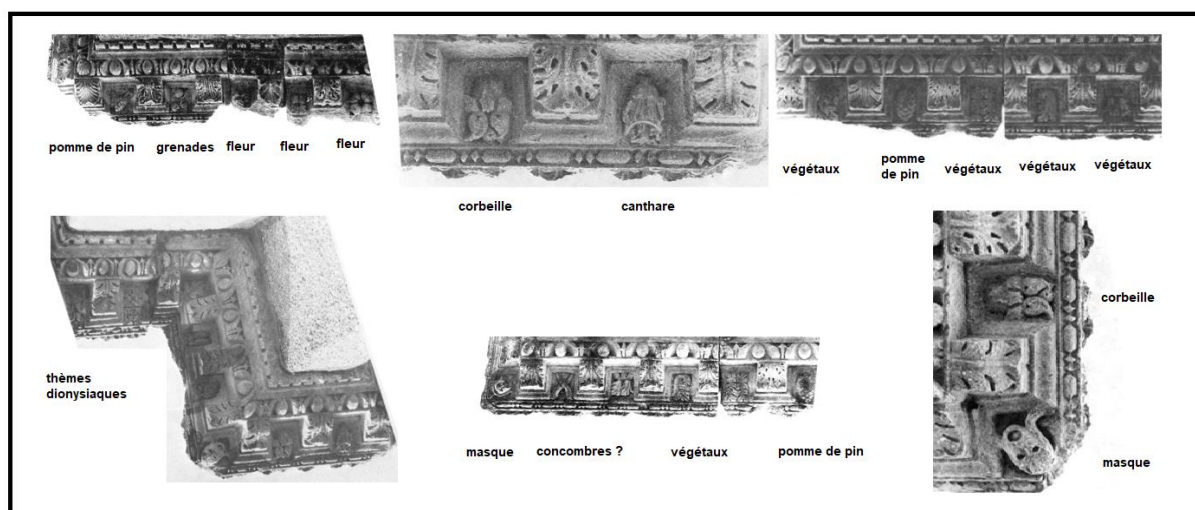


Figure Annexe 2 06 / Motifs « Pluton Frugifer » (montage d'après les photos de N. Ferchiou)

pouvoir fécondant de divinité agraire. Pommes de pin et grenades évoquent le rôle funéraire du dieu des Enfers. Restent enfin les masques et le canthare, d'ordinaire ...liés à l'iconographie dionysiaque; ils peuvent cependant se comprendre, car ces deux divinités sont liées au cycle de la végétation aussi bien qu'au problème de l'au-delà ». (FN p. 111)

Je vais fragmenter cette étude du couronnement en analysant successivement les 4 pierres qui en proviennent en utilisant la méthode d'analyse structuraliste proposée par Mme Blonce : « L'étude [des arcs] fait ressortir l'existence d'un véritable jeu entre texte et image, entre inter-textualité et inter-visibilité. Le déchiffrement du texte et celui du décor se font ainsi en parallèle. Le texte précise le décor, mais en partie seulement : il focalise l'attention sur certains éléments cruciaux pour les concepteurs / dédicants. En retour, le décor enrichit le texte ... » (BC, 8).

3.1. IMP GORDIANO AVG.

Cette pierre provient de la même carrière que le reste de l'arc. Son inscription « IMP GORDIANO AVG » est de même style et même taille que la dédicace principale. Son lit d'attente est engravé d'un trou de louve et de cinq trous. Il n'y a pas de traces, sur les parements, de trous de scellements d'un habillage de marbre ou de façon de moulures dont, d'ailleurs, je n'arrive pas à imaginer la coexistence avec la finition assez sommaire du parement portant l'inscription. Les cinq trous du lit d'attente ressemblent beaucoup à ceux utilisés pour sceller au plomb une statue en bronze ou en pierre de très bonne qualité. A partir d'exemples fréquents dans les musées, je propose une restitution faisant des mortaises situés en rive du lit le système de fixation du support de la statue (arbre, rocher ou animal ?). Les deux autres trous scelleraient les pieds de la statue de Gordien III que j'imagine, compte tenu de leurs positions respectives et de la jeunesse de l'empereur, en position baroque : en appui sur la jambe droite légèrement fléchie, le pied gauche étant seulement posé sur sa pointe. J'ignore totalement quelle pouvait être la position des bras et les vêtements de l'empereur. Ma proposition dessinée (obligatoirement erronée) se veut neutre sur ces sujets (voir figure Annexe 2 08).

La dédicace se trouvant sur la façade extérieure à la ville, cette dernière est évidemment censée être dévouée à la glorification de l'empereur. Le socle IMP GORDIANO AUG se trouvait donc en façade est de l'arc (extérieure à la ville).

3.2. GENIO MUSTIS AUG.

Cette pierre provient de la même carrière que le reste de l'arc. Son inscription « GENIO MUSTIS AVG » est de même style et même taille que la dédicace principale. Son lit d'attente est engravé d'un trou de louve et de deux petites mortaises de scellement dont une est en partie supérieure du parement. Un ou deux tenons de fixation impliquent donc que la statue qu'il a supportée ait son propre socle. Comme sur le socle IMP GORDIANO AUG, il n'y a pas de traces, sur les parements, de trous de scellements d'un habillage de marbre même réduit à de simples façons de moulures.

A. Beschaouch (suivant la restauration qu'il m'a indiquée) et N. Ferchiou (selon sa restitution erronée), sans doute troublés par l'équivalence manifeste avec celle de l'empereur, placent cette inscription en façade ouest (côté ville).

Deux arguments suffisent pour prouver que « *Genio Mustis Augustus* » avait été placé en façade extérieure à la ville.

- La qualification d'Auguste associe le génie aux dieux ce qui manifeste clairement un souci d'équivalence avec le texte du socle de l'empereur (14 lettres pour l'une, 13 pour l'autre).

- Le génie du lieu de *Mustis* est Pluton Frugifer. Les décors de la corniche Est lui sont directement applicables

La conclusion de l'étude de ces deux socles est qu'ils appartiennent à la façade extérieure de l'arc.

Dernière remarque, le lit d'attente de la dernière assise du monument poinçonné au minimum indispensable et les socles de statues sans corps de moulures, alors que, par exemple, la corniche a une modénature bien travaillée, me semblent contradictoires avec le fait que les statues ont, forcément, été commandée dès le début du chantier. Cela repose la question, déjà envisagée précédemment d'un inachèvement lié soit au manque de moyens financiers soit au désir d'achever la construction le plus rapidement possible.

3.3. Une pierre anépigraphe.

La troisième pierre de cette étude est fracturée verticalement au niveau du trou de louve ce qui permet d'en reconstituer la longueur. Sa nature, un calcaire grisâtre, le travail de ses parements et sa hauteur (54 cm) sont similaires à celui de la pierre C.I.K. (55 cm). Elle a une petite mortaise de tenon sur la face d'attente. Cette pierre est, évidemment, un remploi.

Je propose de la placer en façade ouest pour trois raisons :

- pour ses similitudes avec C.I.K. que je viens d'évoquer ;
- le plan d'écroulement la situe (figure Annexe 2 01) à proximité des socles des statues de Gordien III et du génie de la ville ;
- enfin le dressage du lit d'attente du couronnement a été fait au minimum avec trois petites surfaces et une plus grande située côté ouest qui correspond à la longueur restituée de cette pierre (voir figure Annexe 2 01).

J'ai vérifié si l'inscription supplémentaire proposée par A. Beschouch (voir ci-dessus) pouvait se trouver sur cette pierre. Sur le parement je n'arrive à trouver la place que pour 24 caractères identiques à ceux des trois inscriptions de l'arc alors que le texte cité en contient 80. Par ailleurs le plus grand obstacle à cette possibilité est qu'une inscription se fait sur une pierre « fraîche » et qu'il est extrêmement délicat d'avoir à la faire sur un vieux remploi.

En 2014 j'ai proposé de placer sur cette pierre la statue de Caius Cornelius car l'inscription mentionne « statues » au pluriel et que, par une mauvaise lecture je lui avais attribué l'intégralité des frais de l'édification de l'arc. Sa statue me semblait alors logique par rapport à la vanité qui découlait de cette lecture erronée. En 2021 je retire cette proposition.

Par ailleurs il faut noter que, si par hasard ou par une recherche dans le corpus des inscriptions de *Mustis* (non accessible en ligne) cette demi-pierre était retrouvée cela pourrait expliquer sa fonction sur l'arc et même, peut-être, modifier mon étude du couronnement.

3.4. C.I.K.

La quatrième pierre porte l'inscription « C-I-K » (*Colonia Iulia Cartago*) en lettres de 18 cm de hauteur. Son lit d'attente est gravé d'un trou de louve et d'un trou en partie latérale. Cette pierre est en calcaire grisâtre. Les parements sont bien travaillés. Elle a été trouvée enterrée à faible profondeur à 4m au sud du pied droit sud ce qui ne peut correspondre à une position d'écroulement. A mon avis elle a été déplacée, il y a longtemps (ce qui expliquerait son enterrement), par un visiteur qui n'a pas senti la nécessité de publier sa découverte.

Que fait ce remploi qui peut avoir plus de 150 ans sur l'arc ?

A. Beschouch, a écrit plusieurs textes le concernant. J'expose brièvement ses avis dans les points suivants :

- C.I.K., « *Colonia Iulia Cartago* » Colonie julienne de Carthage, est « la preuve matérielle ...de l'extension de la *pertica Carthaginiensium* ». L'arc dit de Gordien III est un arc-frontière entre *Mustis* et Carthage, en quelque sorte une limite pomériale de *Mustis*... ».

- « ...les terres qui s'étendent à sa sortie, en direction de Carthage, faisaient partie du territoire de la grande colonie, comme le prouve une pierre de bornage, mise au jour sur le bord de la voie de Carthage-*Théveste*, devant la porte de *Mustis*... » (AB 1981 p. 107-109).

- C.I.K. à l'ouest l'est et une borne de *Sicca Veneria* à l'est l'ouest font de *Mustis* une enclave entre deux territoires.

- « L'inscription C. I. K. ...a, notamment, justifié ma proposition selon laquelle il existait, pendant les deux premiers siècles de l'Empire, une situation comme des relations de voisinage entre les territoires de Carthage et de *Mustis* (AB 1995, p. 861).

Commentaire. Le marquage du territoire enclavé par deux arcs me semble mériter plus d'explications. Si le *poemerium* est bien la limite sacrée qui sépare la ville (*urbs*) de son territoire alentour (*ager*), la proposition ci-dessus revient à attribuer les terrains à l'est de l'arc aux deux colonies, Carthage et *Mustis*. Autre difficulté, A. Beschaouch situe la pierre C-I-K sur le bord de la voie de Carthage-*Théveste*, devant la porte de *Mustis* en ne définissant pas historiquement s'il s'agit de l'endroit de la découverte – qui n'est ni au bord de la voie, ni devant l'arc – (voir figure Annexe 2 01) ou de sa situation fonctionnelle ancienne pour laquelle il ne propose rien. Enfin autant je peux admettre la situation de voisinage (extrêmement ponctuelle, géographiquement) entre le territoire colonial de Carthage et *Mustis*, autant le concept de relations de voisinage construit uniquement, en deux cents ans d'histoire, sur une inscription concernant une statue édifée sur proposition des conseils municipaux de Carthage et *Mustis* (non datée) et l'inscription C.I.K. me paraît abusif entre la grande Carthage et une petite colonie. J'appuierai cet argument sur l'exemple d'*Uchi Maius*, proche de *Mustis* et comme elle colonie mariane où des relations plus étroites sont décrites puisque l'organisation autonome des communes proposée par César « expliquerait que l'on rencontre à *Uchi* et ailleurs des fonctionnaires et des prêtres ayant exercé à Carthage et que les habitants d'*Uchi*, une fois admis à la cité romaine, aient été rangés dans la tribu *Arnensis*, celle de Carthage »⁹.

N. Ferchiou attribue la pierre C-I-K au couronnement : « A *Mustis*, seules trois dédicaces, l'une à Gordien, l'autre à Pluton et la troisième à la *Colonia Julia Carthago* ont été retrouvées ; en rapport avec celles-ci, l'inscription parle de statues : « *superpositis statuīs* » (FN p.102). Il ne lui paraît pas contradictoire que C-I-K soit une dédicace alors que, par ailleurs, elle constate au même moment « [le] fractionnement déjà avancé de la *pertica* de Carthage » (FN p. 112).

Comment se fait-il que cette pierre soit sur l'arc ?

Mes hypothèses sont les suivantes :

- Dans les années qui ont suivi la prise de possession romaine de l'ancien territoire de Carthage (146 av. J.C.) une première centuriation a marqué le transfert de propriété. *Mustis*, une des plus anciennes colonies a été concerné. Un premier bornage a pu être fait avec une petite borne fichée dans le sol.
- Le corps d'écriture de C-I-K (18 cm) est celui d'un monument. Un corpus gromatique illustré tardif précise qu'un tel édifice peut être une borne¹⁰. On peut donc admettre qu'au début de l'Empire un monument à valeur de bornage ait remplacé l'ancienne borne auprès de laquelle avait été édifié le mausolée des *Julii*.
- Ce monument a perdu de son sens idéologique lors l'accession de *Mustis* au statut de municipe libérant la cité de la tutelle de Carthage.
- Je précise que lors de la restauration de l'arc je n'ai pas fait de fouilles archéologiques.. J'ai juste fait creuser autour de l'arc pour établir la ceinture de béton autour des fondations, dégagé les terres pour retrouver le niveau du sol du mausolée et fait deux sondages à quelques mètres des deux côtés de l'arc pour vérifier que la route n'était pas pavée. Je n'ai pas rencontré de restes de constructions. Puisque la différence de niveau du sol entre l'arc et le mausolée est de l'ordre de 1,5 m on peut dire que l'éventuel monument-borne a été implanté, à un niveau inférieur d'un mètre environ à celui de l'arc. Il est donc normal que je n'en ai pas trouvé trace.
- Il est fort possible que ce monument n'ait pas été entretenu et se soit ruiné progressivement.
- Il est peu probable que le démantèlement du territoire colonial de Carthage par Septime Sévère ait eu un impact réel sur ce bornage car le ou les *pagani* exploitants les terres pouvaient être des citoyens de *Mustis*. Par contre il a satisfait ceux qui gardaient de vieilles rancoeurs contre Carthage.

⁹ Chevallier R., p. 87.

¹⁰ In Guillaumin J. Y.

- Au moment de la prise de décision de construire l'arc il devait en rester un peu plus que les deux pierres qui ont survécu. Les vestiges ont été soit démantelés soit, plutôt, laissés sur place car il ne faut pas oublier qu'à ce moment là ils sont sous un mètre de terre. Les deux pierres (C.I.K. et l'anépigraphe) ont été conservées par les Mustitains parce qu'elles avaient un sens pour eux ce qui laisse supposer que le fragment disparu de l'anépigraphe portait, elle aussi, une inscription.

En conclusion, C.I.K. et la pierre anépigraphe sont restituables en façade ouest, la première sur le petit repiquage, la seconde sur le plus grand.

3.5. Brève synthèse.

A la fin de cette étude des quatre pierres, le couronnement reconstitué est similaire à ma proposition de 2014 :

- *Gordiano Imp Aug et Genio Mustis Aug* sont en façade extérieure à la cité.

- C.I.K. et l'anépigraphe sont en façade intérieure à la cité.

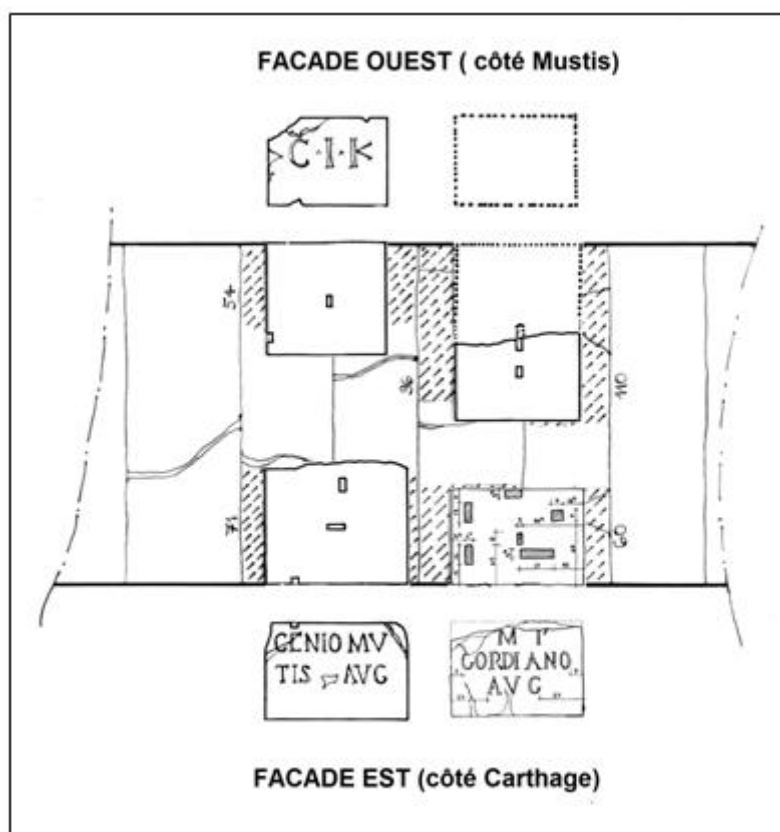


Figure Annexe 2 07 : Ma proposition de couronnement de 2014.

CHAPITRE 4 : A LA RECHERCHE DE LA SIGNIFICATION DE L'ARC DE *MUSTIS*.

Pour cette étude je conserve, évidemment, l'axiomatique de Mme Blonce (jeu entre intertextualité et inter-visibilité) dont on a vu l'efficacité ci-dessus. Et, comme cadre d'analyse je m'appuierai, tout en tenant compte qu'elle concerne des édifices bâtis 30 ans auparavant dans un cadre politique autrement plus efficace, sur la catégorisation des arcs de Caracalla établie par Mme Leydier-Bareil (p. 562) à savoir: « [Les] arcs dont la vocation est essentiellement de matérialiser et solenniser un passage » et plus spécialement la sous-catégorie : « La fonction fondamentale des arcs : être un lieu de passage, assorti d'une vocation religieuse ».

Elle la caractérise ainsi :

- Les portes de ville qui empruntent la forme de l'arc honorifique ont la fonction de limite.
- La vocation religieuse : les arcs sont consacrés à la glorification de l'empereur, éternel vainqueur.
- Les arcs ont une fonction de passage : ils affichent leur inscription sur la façade extérieure à la ville, à l'intention des populations plus ou moins hostiles ou simplement des voyageurs étrangers. Une certaine souplesse règne dans le décor de l'arc, selon que l'on a voulu privilégier l'un ou l'autre des parcours pour solliciter l'attention du citoyen ou du visiteur. Lorsqu'il n'y a qu'une inscription, on s'attend à la voir orientée face aux étrangers qui abordent la ville. Précision importante, à *Cuicul* c'est la façade intérieure à la ville qui en bénéficie : le texte est donc destiné à la seule délectation des citoyens de la ville.
- Les cités peuvent élever un arc pour exprimer une différence et un souci de reconnaissance de la communauté

Je vais reprendre ces points, un à un et examiner leur application à l'arc de Gordien III.

4.1. Les portes de ville qui empruntent la forme de l'arc honorifique ont la fonction de limite.

Ce qui est étonnant à *Mustis* c'est que la limite définie par cette porte de ville consacre le territoire de la tribu négocié il y a plus de trois cent ans lorsque Marius a créé la colonie. La pose autoritaire de la borne de Carthage semble avoir, alors, été acceptée par les habitants de *Mustis*. On peut y lire une valeur mémorielle, la fierté dans le maintien du territoire des ancêtres.

Mais je constate que, lorsqu'ils ont fini, au bout de 250 ans, par obtenir de la part d'Antonin le Pieux une extension de leurs terres vers le sud, ils se sont empressés de construire un arc au centre de la cité dont ils ont contribué à usurper le territoire. Je considère alors que cet arc leur a servi à narguer leurs voisins.

J'en déduis donc que lorsque les Mustitains ont été dans la situation de vaincus, ils n'ont pas forcément bien perçu le monument borne de Carthage. Au fil du temps la mémoire de leur ressentiment a perduré jusqu'à faire de C.I.K. le symbole d'une oppression.

4.2. La vocation religieuse : ils sont consacrés à la glorification de l'empereur, éternel vainqueur.

Le concept de glorification de l'empereur est présenté ici comme intangible, comme une constante de l'Empire. Or, dès les Antonins elle n'est plus qu'une clause de style constitutionnel sans rapport avec l'émotion que le culte d'Auguste avait pu produire. Par ailleurs, l'inertie théologique de religion impériale a souffert, dès le II^e siècle, des influences du judaïsme ou des religions mystiques orientales (ayant transité chez les grecs) qui offraient une explication du monde.

A *Mustis*, en 239, la glorification de l'empereur n'est pas évidente. En pleine période désignée comme « anarchie militaire », il est difficile de croire que les Mustitains vénèrent, ne serait-ce qu'à cause de son âge, un gamin de 13 ans, proconsul sans armée, succédant à Elagabal qui a passablement dégradé la fonction. Il a été choisi par l'armée dont une partie seulement a été recrutée localement. L'argument d'une adhésion populaire à cette élection liée à une africanité que l'on trouve chez certains auteurs ne résiste pas à l'analyse : sa relation avec Carthage est, uniquement, le rôle de gouverneur d'Afrique de son grand père Gordien I^{er}, d'origine syrienne. Croire à une sorte de sentiment « national » ou « supranational » qui intégrerait la Tripolitaine, ne résiste pas à un regard historique car, même les royaumes autochtones ont eu une durée et un espace géographique limité et, au niveau anthropologique, la généralité est que la tribu n'existe que parce qu'elle se distingue de ses voisines. La démonstration parfaite de ce manque d'engouement est qu'un cinquième, seulement, de la dédicace est consacré à l'empereur : l'héritier du flamme dédicant a fait le minimum obligatoire.

En conséquence, comme A. Beschouch, sans qu'il explique sa décision, je désignerai la porte Est de *Mustis* sous le nom d'**arc dit de Gordien III**. (AB 1981 p. 48)

S'il y a une vocation religieuse sur l'arc elle est dans la présence du Génie de *Mustis* censée représenter une abstraction divinisée.

- Pour A. Beschouch le génie de *Mustis* est assimilé à Pluton Frugifer¹¹.

- Le montage de citations suivant précise les origines de Pluton Frugifer : « ... le Pluton africain est certainement d'origine grecque et son culte a dû être implanté très tôt... il semble bien qu'il s'agisse là d'un culte traditionnel local... [Quel] genre de divinité libyco-punique Pluton a pu recouvrir en certains lieux ? Sachant que c'est tout comme Saturne un dieu au pouvoir fécondant et à l'apparence d'un vieillard, E. Lipiński a proposé d'y reconnaître... une hypostase chthonienne de Baal Hammon ... c'est une divinité frugifère, exerçant la suprématie dans l'au-delà »¹².

- A partir d'un texte d'Arnobé, A. Blomart indique que Pluton Frugifer est une divinité mithriaque « qui possède une tête de lion rugissant et qui est peint en rouge »¹³.

- Sans m'aventurer dans une description hasardeuse (mon incompetence est totale sur ce sujet) je me limiterai à préciser que mithraïsme est une religion à mystère d'origine orientale. Selon les spécialistes c'est une religion du secret, sans écrits dont le culte, réservé aux hommes, était pratiqué dans des grottes. Seule son iconographie permettrait de l'identifier. Son important succès est essentiellement dû au fait que, comme d'ailleurs la chrétienté, elle est une religion du salut : elle assurait, après l'initiation, la vie éternelle après une régénérescence¹⁴. Elle a été diffusée dans le monde romain par les militaires.

Sol invictus, le « soleil vaincu » est un syncrétisme entre le mithraïsme et certains cultes solaires de provenance orientale. Ils sont difficiles à distinguer puisque les dédicaces sont adressées à Mithra ou à Sol. Il est possible que sous sa forme Sol, le mithraïsme soit moins soumis au secret ce qui expliquerait sa large diffusion au point que l'empereur Aurélien ait envisagé d'en faire une religion officielle en 274. Mais, après tout, la chrétienté a débuté dans le secret des catacombes ce qui ne l'a pas empêchée de se diffuser.

- Les décors de la corniche de l'entablement, rattachés ci-dessus au syncrétisme de Pluton Frugifer, sont similaires à ceux de l'iconographie mithriaque : reproduction du monde vivant à partir de la semence du taureau et des morts, vie heureuse et évocation d'une survie après la mort.

- A partir de début du III^e siècle les empereurs manifestent leur intérêt pour le mithracisme et Sol vaincu. Mme Leydier-Bareil le confirme pour Caracalla : « *invictus* ... apparaît dans ses épithètes à partir de 211. Cette épithèse [invocation] appartient au contexte religieux de Mithra, et à celui de Sol, toujours appelé *invictus* » (LBAM p.486). Cet empereur a fait frapper des monnaies où il est représenté avec des rayons de soleil au dessus de la tête, à l'image même de *Sol Invictus*. J.B. Ward Perkins note : « 217-222 : temple de *Sol Invictus Elagabalus* sur le Palatin (p. 341). Si je reviens aux titulatures de Gordien III je note qu'il est qualifié d'*invicti*.

- En faisant un parallèle avec les portes de temples où l'invocation *pro salute* place l'empereur directement sous la protection du dieu à qui est dédié le temple, je me demande si la proximité du génie, de l'empereur et de la dédicace *pro salute* n'a pas pour objet d'associer, dans un syncrétisme religieux, le mithracisme dans sa forme Pluton Frugifer et le culte de l'empereur « vaincu » ne serait-ce que pour leur pouvoir fécondant. Cela sous tendrait un élargissement de la religion autochtone, une fierté de voir l'intérêt qu'y porte les empereurs mais aussi une résistance sourde aux religions de la romanisation.

¹¹ Beschouch A., Pluton Africain, Karthago XVI.

¹² In Cadotte A. 2007, p 333-335.

¹³ In Blomart A., 1993.

¹⁴ Voir Turcan R., 2004.

En conclusion, la vocation religieuse de l'arc de Gordien III, une fois rappelé le respect (obligatoire) du culte à l'empereur est, à travers l'émergence d'une religion à diffusion récente se superposant à l'ancienne, de mettre en valeur la religion de la communauté et ses racines lointaines.

4.3. La fonction de passage.

J'interpréterai la dualité des façades exprimée dans les images et les textes à partir de l'origine même des arcs : « La signification de l'arc...semble bien s'expliquer par de très anciens rites guerriers qui remontent à la préhistoire du peuple romain. Au début de la campagne, des cérémonies magiques emplissaient les champions d'une sorte de rage destructrice, qui n'eût pas été moins dangereuse pour leurs compatriotes que pour leurs ennemis, si d'autres rites ne les avaient ensuite réintégrés dans la vie civile. L'un deux consistait à les faire passer sous une porte sacrée qui les déchargeait de leur pouvoir destructeur »¹⁵.

Je pense que cette fonction magique du passage sous l'arc changeant celui qui l'effectue, est restée dans la mémoire, dont on a vu la permanence par ailleurs, des Mustitains. Par similitude on peut dire que, entrant à *Mustis* le visiteur aurait non seulement été déchargé de son pouvoir destructeur mais il verrait s'ouvrir, dans la lecture des décors de la corniche, le bonheur d'une vie heureuse et d'une régénérescence après la mort ce qui est, rappelons-le une idée nouvelle. En sortant, ces décors lui auraient signifié qu'il part vers la guerre et le malheur. En somme l'opposition exprimée en 1968 par « faites l'amour, pas la guerre » !

Le malheur est associé à C.I.K.. Il est vrai que les Mustitains ont des arguments contre la vieille Carthage et son pouvoir. Sa décadence économique a été orchestrée par Septime Sévère qui a fait déplacer le trafic des richesses de l'Afrique (l'huile d'olives et blé)¹⁶ de Carthage à Leptis Magna. Il s'en est suivi des révoltes populaires que Gordien 1^{er} a été obligé de mater. Et ce n'est pas pour rien que la période historique est appelée « anarchie militaire ».

Cette dualité éclaire le rôle de C.I.K.. Les Mustitains n'ignorent pas le démantèlement du territoire colonial de Carthage par Septime Sévère : C.I.K. a perdu son sens officiel. Ils la récupèrent (ils ont peut être démantelé ce qui restait du monument) pour exprimer leurs très anciennes rancœurs contre l'arrogance de Carthage et en faire un support de mépris et de moquerie.

En conclusion, la fonction de passage est extrêmement forte. En parodiant les inscriptions de l'arc d'Athènes elle signifie, côté entrée dans la cité : « Ici est la ville du bonheur » et en sortie : « Ici commence Carthage, la cité du malheur ». Elle est une des raisons fondamentales de la décision d'édifier la porte de ville de Gordien III.

4.4. Et les Mustitains ?

Limite, vocation religieuse, passage ne sont pas suffisants pour comprendre la signification que peut avoir de l'arc de Gordien III pour les Mustitains. Mon point de départ sera une des conclusions de A. M. Leydier - Bareil (p.596) : « ...les arcs honorifiques, par le message qu'ils délivrent, donnent aux citoyens un sentiment d'appartenance à un monde romain qui se définit par leurs modes de fonctionnement dans la cité, et par la reconnaissance et l'adhésion à des valeurs communes, dont la moindre n'est pas la vénération de l'empereur. Le dernier point sur lequel il paraît utile de s'arrêter, c'est le fait que les cités élèvent un arc comme un symbole de l'autonomie locale, de leur « *libertas* », et l'arc prend alors la même valeur symbolique que la louve, ou la statue de Marsyas, pour traduire une différence et un souci de reconnaissance de la communauté ».

- J'ai émis des doutes concernant la vénération de l'empereur à qui est uniquement consacrée la première ligne de la dédicace. La religion dissimulée derrière l'image du

¹⁵ Picard G., p 174

¹⁶ 150 000 tonnes de blé sont exportés annuellement de l'Afrique du Nord vers Rome à partir d'un rendement de 1T /ha.

génie à laquelle Gordien III est associé, devient alors une des expressions de « l'adhésion à des valeurs communes » des citoyens de *Mustis*.

- Une lecture « intertextuelle » des quatre lignes suivantes confirme cette adhésion. Elles sont consacrées aux Mustitains. En première lecture elles nomment le prêtre du culte impérial Caius Cornelius qui a souhaité édifier l'arc, son gendre qui l'a fait réaliser et énumèrent les fêtes, pour les décurions et les citoyens, qui ont suivi sa construction. Contrairement aux habitudes des évergètes privés analysées par M. Le Glay on n'y retrouve ni ostentation ni narcissisme de la part de l'évergète car, dès la deuxième ligne il est noté qu'il n'a payé que 1/10^e des dépenses. Comme cela est souvent le cas le don obligatoire de la part du flamme perpétuel a entraîné le contre don : c'est donc la communauté qui a payé la plus grande partie de l'arc. L'acte n'a rien d'exceptionnel puisque Mme Leydier-Bareil constate que les cités ont construit ou participé à la moitié environ des arcs de son corpus. Cette participation communale aux frais reste discrète. Une des raisons possibles est peut-être simplement fiscale, le legs étant exonéré d'impôts. Mais la lecture « entre les lignes » du paiement de la majorité des frais par la communauté pour laquelle elle n'aura pas manqué d'en répandre la rumeur est là pour affirmer le narcissisme, la bonne santé financière et la réussite sociale de la communauté des citoyens.

C'est bien pour eux-mêmes que les Mustitains ont édifié l'arc.

Sans vouloir chercher à tout prix une « vision de vaincus », je voudrais consacrer quelques lignes à une tentative d'explication en m'appuyant sur l'idée d'Ibn Khadoum opposant *bled Mahzen* (ville du pouvoir) et *bled siba* (ville de révolte). Sur sa montagne, Dougga a une géographie caractéristique des cités refuges. Elle regroupe deux communautés séparées avec d'un côté la *civitas*, des autochtones, des gens qui ont été chassés de leurs terres par la colonisation, des exclus de leurs cités et des *pagani* et de l'autre côté des citoyens romains. La *civitas* de *Thugga* est bien un *Bled siba* : elle attendra 205 (soit au bout de plus de 300 ans) pour accepter la municipalisation alors que le pouvoir n'a pas épargné ses largesses pour convaincre la *civitas* de la supériorité de la civilisation romaine. *Mustis*, ville de plaine, ne peut se défendre. Elle a l'obligation d'avoir un groupe social assez uni autour d'une hiérarchie acceptée apte soit à négocier avec ses ennemis, soit à se soumettre si ces derniers sont plus puissants. C'est une *ville Mahzen* qui accepte très tôt, sous Tibère, soit vers 6 ap. J.-C., la municipalisation. J'estime que la présence de C.I.K. (« nous on est chez nous ») et de l'abstraction de Pluton Frugifer (« notre religion est plus ancienne et meilleure que la vôtre ») sur l'arc peuvent être lus comme une résistance sourde à la colonisation.

Je n'aurais jamais osé orienter mon étude vers une telle conclusion si deux auteures n'en avaient pas ouvert la possibilité. En effet, Mme Leydier-Bareil décrit une attitude similaire à *Cuicul* : « le texte est ... destiné à la seule délectation des citoyens de la ville ». N. Ferchiou, quant à elle, considère que les décors de la corniche en relation avec Pluton Frugifer sont « commentés avec jubilation par les Mustitains, unis dans une même fronde et une même complicité amusée » (p. 112). Alors que dans son analyse elle privilégie la relation entre les armes et le pouvoir (l'empereur et Carthage) elle constate l'existence d'une « fronde » qui ne peut être dirigée que contre lui. Elle confirme ainsi mes analyses précédentes dans lesquelles j'ai été amené à évoquer des ressentiments, des rancœurs ou une résistance sourde envers ces autorités.

CONCLUSION.

La restauration de l'arc de *Mustis* est l'aboutissement de plusieurs petits miracles successifs. Implanté au milieu de nulle part puisqu'une petite colline dissimule la cité lorsque l'on arrive de l'est, son éloignement a fait que cette mauvaise construction à la

finition bâclée a échappé aux démantèlements byzantins. Après son ébranlement, la décadence de la petite cité qui l'avait construit a réduit le pillage habituel des ruines romaines à la disparition des chapiteaux et à la moitié d'une pierre du couronnement. Enfin, dernier petit miracle, le directeur de l'Inaa, M. Sebaï et le directeur des monuments Historiques, M. Fendri ont réussi à interpréter une décision du Président Bourguiba pour arrêter sa destruction définitive (alors qu'elle était engagée) et entreprendre sa restauration malgré la pauvreté des moyens techniques à leur disposition.

Avec ce que certains ont considéré comme un irrespect des canons de l'architecture romaine cet arc n'est pas le produit d'une « antiquité tardive » et de la « décadence » de Rome mais l'expression d'une époque où l'on peut lire la conséquence des changements intervenus depuis le règne des Sévères et la préscience, puisque nous les connaissons, de ceux à venir.

L'Annexe 2 a été construite à partir d'une démarche hésitante avançant au gré du résultat des études et d'une documentation réduite. Elle utilise beaucoup de citations car elle traite d'un domaine que je maîtrise mal tant il éloigné des spécificités de mon métier d'architecte restaurateur.

Elle a mis en valeur la volonté de la communauté d'afficher la richesse de son passé, sa réussite économique et, puisqu'il ne faut pas trop se bercer d'illusions, une apparence d'unité sociale malgré les immenses écarts de richesse entre les classes favorisées et les nombreux pauvres. Combinée à l'exaltation de citoyens unis autour des espoirs qu'ils mettent dans la religion qui se diffuse de plus en plus, le mithracisme, je catégorise ainsi ce monument : **l'arc de Gordien III, mithriaque et honorifique... à la communauté de Mustis.**

Jacques Vérité : jjr.verite@yahoo.fr

Clermont Pouyguillès 17 05 2021

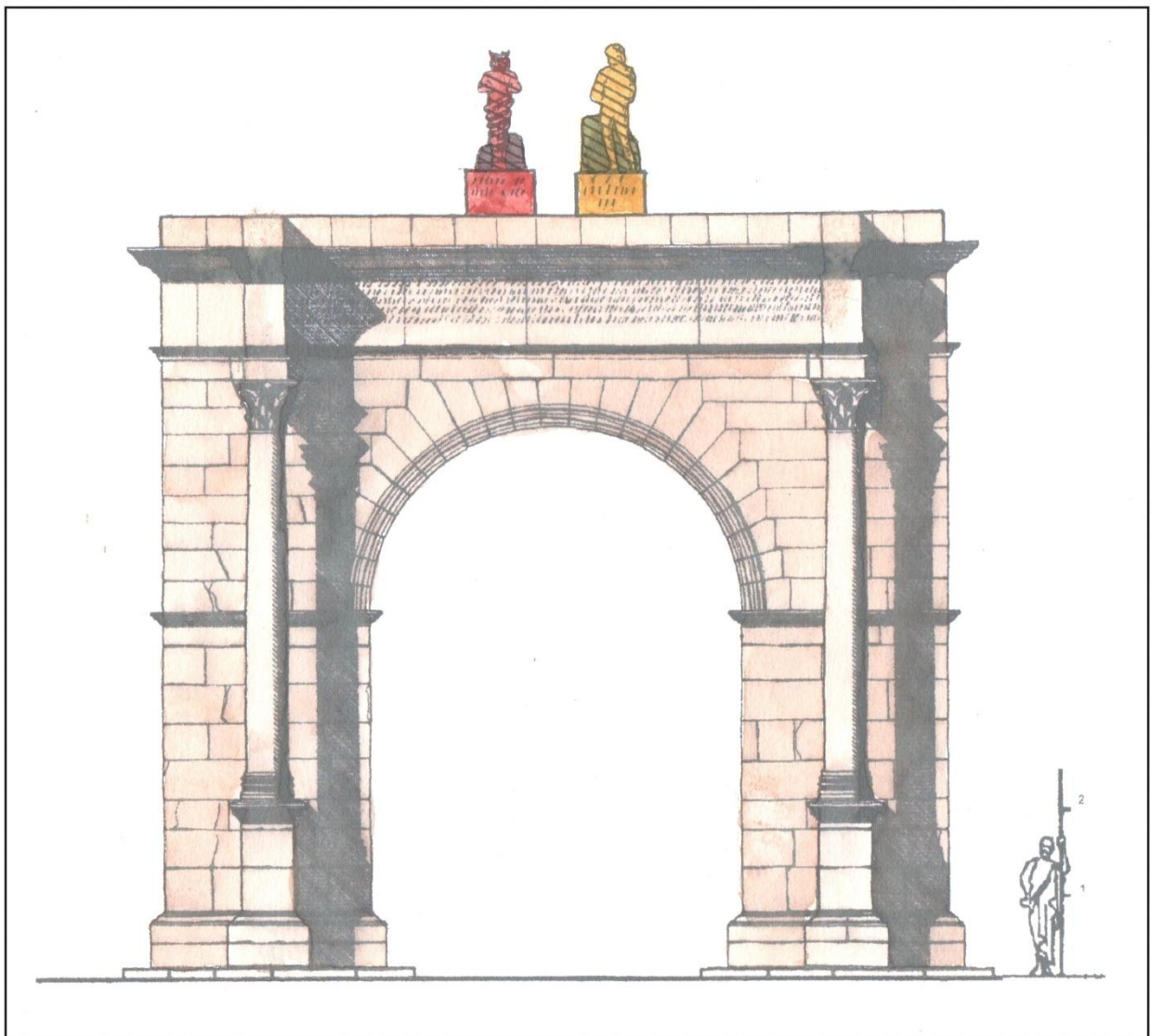
Cet article et ses illustrations sont libres de droits de reproduction à l'exception des figures Annexe 2 05 et 06 qui sont des reprises de photos de N. Ferchiou.

REMERCIEMENTS.

La lecture de la thèse de Mme Leydier-Bareil m'a apporté beaucoup de plaisir tant par sa rigueur que par les conclusions auxquelles elle est arrivée tant elles changeaient de ce que j'avais pu lire. J'associerai à cet avis Mme Blonce en raison de l'idée nouvelle de mettre en relation les textes et les images. Mes remerciements vont aussi à Mme Mireille Darot grâce aux explications qu'elle m'avait donné, en son temps, sur les méthodes de la linguistique et qui, par ailleurs m'a aidé à traduire certains termes latins. Enfin ma gratitude va à Mme Pascale Clauss qui depuis plus de dix ans est disponible pour corriger mes textes, me relancer chaque fois que je suis en panne et me proposer des solutions chaque fois que j'ai des difficultés dans les nombreux secteurs où mes connaissances sont insuffisantes.

Figure Annexe 2 06 : Restitution de l'arc avec son couronnement.

N'ayant pas de données pour une approche réaliste, j'ai inventé, à partir de deux sources, une statue de Pluton Frugifer proche de l'iconographie mithriaque (tête de lion et serpent enroulé), peinte en rouge et j'ai équilibré son impact avec une statue un peu plus haute de l'Empereur peinte couleur or. Comme il me restait de la peinture (sic) j'ai aussi barbouillé les socles. Est-ce vraisemblable ? Je ne le sais pas mais en faisant référence aux restitutions du Parthénon en couleur je pose la question : et si les arcs avaient été peints comme les temples et les théâtres ?



DOCUMENTATION

Les abréviations utilisées dans le texte précèdent le nom de l'auteur.

- **AB 1969**, Beschouch Azedine. « La dédicace de l'arc de Mustis », In *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1969. pp. 273-274.
 - AB 1981** Beschouch Azedine. « Le territoire de Sicca Veneria (El-Kef), nouvelle Cirta, en Numidie proconsulaire (Tunisie) », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 125^e année, N. 1, 1981. pp. 105-122;
 - **AB 1995** Beschouch Azedine. « Note sur le territoire de Carthage sous le Haut-Empire », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 139^e année, N. 3, 1995. pp. 861-870
 - Blomart Alain, « Frugifer une divinité mithriaque léontocéphale écrite par Arnobe », *Revue de l'histoire des religions*, Vol. 210, No. 1 (janvier-mars 1993), pp. 5-25.
 - **BC** Blonce C., « *ARCVM CVM STATVA : les dédicaces des arcs monumentaux dans leur contexte* », in Kentron, 2015.
 - Cadotte A. La romanisation des dieux : *l'interpretatio romana* en Afrique du Nord sous le Haut-Empire, 2007.
 - Chevallier R., « Essai de chronologie des centuriations romaines de Tunisie », in *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, tome 70, 1958. pp. 61-128.
 - Favory F., Gonzales A., Guillaumin J.-Y., Robin P., « *Témoignages antiques sur le bornage dans le monde romain, II (Compte-rendu)* », *Revue archéologique du Centre de la France* Année 1995 34 pp. 261-281.
 - **FN** Ferchiou N. , « *L'arc de Gordien III à Mustis (Le Krib-Mustis)* », daté 1975, in *AFRICA IX*, 1985, p. 94 à 139.
 - Guillaumin J. Y., « *Le discours des agrimensores latins : caractéristiques et sources, transmission et adaptation* », Université de Franche-Comté (Besançon), 2015.
 - **Gros** Gros P., *L'architecture romaine I, les monuments publics*, Picard, Paris, 1996, 2^e édition 2007.
 - **LBAM** Leydier-Bareil A. M., *Les arcs de triomphe dédiés à Caracalla en Afrique romaine : architecture et urbanisme, politique et société. Art et histoire de l'art*. Université Nancy 2, 2006.
 - Picard G., *Empire romain*, Office du livre, 1964.
 - Turcan R., *Mithra et le Mithriacisme*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Histoire », 2004.
 - Vérité J.: « *La restauration de l'arc de Musti* » 1^{ère} partie de mémoire et « *Les arcs de triomphe romains. Etude informatique* », 2^{ème} partie de mémoire de la "Scuola di Perfezionamento per lo studio e il restauro dei monumenti" de la Faculté d'Architecture de Rome, Italie, 1975. Documents reproduits en quelques exemplaires comportant l'ensemble des dessins établis pour l'anastylose (blocs, assises, élévations en relevé et restitution, appareils de chantier...) et une tentative informatique (en 1975, en fortran, c'est-à-dire avec le premier langage alpha-numérique !) de classification des arcs.
 - Vérité J., « *Appropriate technologies and restoration of historic monuments* » in *Technical handbooks for museum and monuments*, n°7, Unesco, Paris, 1981. (Les techniques du chantier).
 - Vérité J., « *Les « technologies appropriées » et la restauration des monuments historiques* », in « *Les « technologies appropriées » au service de la conservation des biens culturels* » in *Cahiers techniques : musées et monument* n°7, p. 51 à 67, UNESCO. (Version en français du texte précédent).
 - Vérité J., « *Restauration d'un Arc romain en Tunisie" (arc de Mustis)* » in *Archeologia* n°240, novembre 1988, p. 52 à 61.
 - Vérité J. : « *L'arc est de Mustis en Tunisie. Proposition de rectification d'une restauration erronée* », 2014, <http://openarchive.icomos.org/1464/>.
- EN PROJET (mai 2021) :
- Vérité J., « *L'arc dit de Gordien III à Mustis (Le Krib), Tunisie. Corpus des études de restauration* », édition prévue en ligne sur HAL.